ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1535 - 12 décembre 1997 - prix : 9 F

Toyota, projet sur les 35 heures...

subventions et courbettes devant le patronat ne stopperont pas le chômage !

(p. 2 et 3)

SOMMAIRE

Leur société

4 – L'affaire de l'or nazi
– Cavada, metteur en scène de l'anticommunisme

6 – Le projet de loi sur l'immigration au Parlement

7 – Participation au gouvernement : les Verts en redemandent
– Maïs transgénique : il faut craindre ceux qui en font du blé, pas la génétique

12 – Guadeloupe : chômage en hausse
– L'état lamentable des transports en commun de Marseille

Politique

5 – Élections partielles : Lepénisme sans Le Pen
– Les résultats de la «gauche plurielle» et de Lutte Ouvrière

Tribune

6 – 35 heures : les faux-semblants du patronat et du gouvernement

Dans le monde

8/9 – Italie : le gouvernement Prodi contre les réfugiés albanais
– Grande-Bretagne : un ministre travailliste pris la main dans le fisc
– Israël : la grève de la fonction publique

10/11 – États-Unis : l'État américain veut des leaders syndicaux dociles
– Il y a trente ans : la jeunesse américaine contre la guerre du Viêt-nam

16 – Corée du Sud : du miracle économique à la faillite

Dans les entreprises

12 – Renault-Flins (Yvelines)

13 – Premier procès de l'amiante en Auvergne
– Ditechna (Dunkerque)

14 – Fonderie Thecla Industries – Delle (Territoire de Belfort)

Voir

15 – *Marius et Jeannette* de Robert Guediguian

Lire

15 – *Le couloir de la mort* de John Grisham

Toyota à Valenciennes

TAPIS ROUGE ET SUBVENTIONS

C'est le président de la République en personne qui a accueilli le président de Toyota, Okuda, venu annoncer la construction d'une nouvelle usine dans le Nord, à Valenciennes.

Quelques semaines auparavant, Okuda avait rencontré Christian Pierret, ministre de l'Aménagement du territoire, et Dominique Voynet. Il y eut également des discussions d'émissaires de la firme avec Dominique Strauss-Kahn et Martine Aubry. Bref, les dirigeants de Toyota ont été chouchoutés par le gratin gouvernemental, et Lionel Jospin s'est même fendu d'une lettre personnelle à Okuda.

Faut-il que l'ouverture d'une nouvelle usine soit une rareté pour qu'il y ait autant de tapage! Déjà pour l'annonce de la création de l'usine automobile Smart en Lorraine, il y a quelques semaines, Chirac et Kohl étaient venus en personne au chevet de la nouvelle-née.

Toute cette mobilisation gouvernementale a lieu pour seulement 4000 emplois directs prévus après l'an 2005, si tout va bien… C'est-à-dire somme toute, peu de chose. Et pendant qu'on fait tout ce cinéma, le chômage continue de bien se porter, 4000 emplois de plus n'y changent quasiment rien, alors que les suppressions de poste continuent dans d'autres usines automobiles dont certaines sont menacées de fermeture comme Chausson.

Et que dire de la «logique» d'un système économique qui ferme l'usine Renault de Vilvorde pour ouvrir quelques mois plus tard une usine à Valenciennes, à quelques dizaines de kilomètres de là!

Tout comme pour l'usine Smart, des aides publiques ont été offertes au constructeur japonais et ont contribué au choix définitif du site (parmi des dizaines de concurrents). Combien d'aides exactement? On ne sait pas. Selon des sources gouvernementales «*les aides publiques ne devraient pas représenter plus de 10% de l'investissement, et même plutôt moins*». Bonjour la transparence. Le constructeur devrait investir en tout 7 milliards de francs, dont une première tranche de 3,5 milliards. Si on évalue l'aide publique à dix pour cent de la première tranche, soit 350 millions de francs, qui concernerait pour le moment 2000 ouvriers, cela représente environ un an et demi de salaires et charges patronales (7000 F de salaires mensuels + 3000 F de charges) payés par les pouvoirs publics. C'est, paraît-il, une aide modérée. Beau cadeau tout de même!

Mais quelle garantie y a-t-il que Toyota ne ferme pas son usine après quelques années, et en ayant empoché la subvention? Aucune. C'est d'ailleurs ce que JVC avait fait en Lorraine. Un syndicaliste estimait que si Toyota investissait autant, ce n'était pas pour fermer la porte tout de suite après. Voilà le raisonnement qui tient lieu de garantie…

D'ailleurs, si les affaires vont mal, Toyota fermera, comme le fera Smart, et bien d'autres : le capitalisme n'offrant justement aucune garantie.

En attendant les officiels se réjouissent, le gouvernement en tire argument en faveur des 35 heures (si Toyota n'a pas peur des 35 heures, pourquoi les patrons français en auraient-ils peur?), et *L'Humanité* du 10 décembre titre son éditorial «*Yokodo*» ce qui veut dire «Bienvenue» en japonais (!) pendant que les constructeurs automobiles français concurrents, Renault et Peugeot, protestent contre la venue d'un intrus – japonais de surcroît – dans l'hexagone. Leurs dirigeants prétendent que l'industrie automobile étant en situation de surcapacité, les 4000 emplois nouveaux se traduiront nécessairement par des licenciements ailleurs.

Le maire communiste d'Onnaing sait accueillir un patron : il fait pavoiser sa mairie aux couleurs japonaises.

De toute façon, ni Renault ni Peugeot n'ont attendu la venue des Japonais pour supprimer des emplois par milliers. Mais Renault et Peugeot, sous prétexte que Toyota touchera de l'argent, en demandent (ou plutôt redemandent) à leur tour. Ils voudraient en particulier «*rajeunir la pyramide des âges*», arguant que la moyenne d'âge de Toyota dans ses usines européennes, est de 29 ans, alors que Renault et Peugeot en sont à plus de quarante ans. Ils voudraient donc obtenir l'aide du gouvernement pour se débarrasser des ouvriers les plus anciens, un peu mieux payés, ce qui permettrait d'embaucher des jeunes capables de travailler plus vite et pour moins cher. Eh bien, le gouvernement a promis qu'il rouvrirait bientôt ce dossier de la pyramide des âges chez Renault et PSA…

La venue de Toyota ne changera pas d'un iota le chômage. Les milieux dirigeants se réjouissent et voudraient faire croire qu'il s'agit d'un succès «pour la France». Mais pour les travailleurs, le seul vrai succès serait de réussir à faire enfin payer les patrons, qu'ils soient français ou japonais.

André VICTOR

CERCLE LÉON TROTSKY

ALGÉRIE

Le peuple algérien victime de la dictature militaire et de la barbarie islamiste :

LES RESPONSABILITÉS DE L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS

Vendredi 12 décembre à 20h30

Salle de la Mutualité – 24, rue Saint-Victor à Paris 5e

Métro : Maubert-Mutualité – Participation aux frais : 20 F

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 000 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

LES SUBVENTIONS ET LES COURBETTES DEVANT LE PATRONAT NE STOPPERONT PAS LE CHÔMAGE

Le Conseil des ministres a présenté son projet de loi sur le passage, dans les entreprises de plus de 20 salariés, de la semaine de 39 heures à celle de 35 heures… en l'an 2000.

Ce projet, dont le gouvernement prétend qu'il est une arme contre le chômage, a déjà beaucoup fait hurler les patrons, et ils n'ont pas fini car il y a longtemps qu'ils savent que, plus ils crient, plus l'État se montre généreux envers eux ! Mais ces cris ne gênent pas le gouvernement, bien au contraire, puisqu'ils font passer Jospin comme un homme qui s'oppose au patronat pour défendre les travailleurs.

Mais les travailleurs, ceux qui ont un emploi comme ceux qui sont au chômage, n'ont pourtant pas grand-chose à attendre de ce prétendu cadeau.

A quoi, en effet, les patrons seront-ils légalement contraints en l'an 2000, selon ce projet ? Pas à diminuer la durée hebdomadaire du travail dans leur entreprise. Mais simplement à payer en heures supplémentaires, majorées de 25 %, les heures comprises entre la 35e et la 39e heure, majoration qui « *pourra être réduite si la situation le requiert* » précise le projet de loi. C'est-à-dire que les patrons devront, dans le meilleur des cas, verser le montant d'une heure de salaire par semaine en plus ; soit une augmentation, plus que modeste, de 2,5 %. Et comme dès maintenant le ministère du Travail invite les « partenaires sociaux » à une « *progression maîtrisée des salaires* », ces 2,5 % d'augmentation risquent fort de tout juste compenser les augmentations que nous n'aurons pas eues d'ici l'an 2000.

Tout cela, dans le meilleur des cas. Parce que ce que les patrons vont essayer d'obtenir en plus, c'est une augmentation de la « flexibilité du travail », c'est-à-dire la possibilité de faire effectuer des heures supplémentaires quand ils en auront besoin, de mettre les salariés au chômage technique quand il y aura moins de travail, de telle manière que cela ne leur coûte rien si, sur l'année, la durée « moyenne » du travail de 35 heures par semaine est respectée.

Quant aux créations d'emplois, le gouvernement va les encourager grâce à la vieille recette des dégrèvements de charges sociales pour les employeurs qui embaucheront. On connaît d'avance le résultat. Ceux des patrons qui ont de toute manière besoin de main-d'œuvre empocheront ces subventions toujours bonnes à prendre. Les autres ne broncheront pas. Et aucun emploi supplémentaire ne sera créé.

Que ce projet de loi ne gêne en rien les patrons, c'est d'ailleurs le ministre du Travail Martine Aubry qui le leur dit, en avançant pour preuve le fait qu'il n'a pas empêché le constructeur japonais Toyota de décider d'installer une usine dans le nord de la France.

Et cette installation de Toyota est tout un symbole du fait que la politique du gouvernement envers le patronat n'a pas changé depuis juin 1997. En effet Toyota bénéficiera pour s'installer de fonds publics, représentant d'après le gouvernement lui-même environ 10 % des investissements, et cela sans contrepartie. Sans compter les installations routières ou ferroviaires qui seront financées par les pouvoirs publics pour permettre à cette usine de fonctionner.

Lutter vraiment contre le chômage demanderait une tout autre politique, qui n'hésiterait pas à prendre sur les profits accumulés par les grandes entreprises depuis des années, afin de créer directement des emplois utiles à la collectivité.

Mais ce n'est pas plus l'objectif de Jospin et de ses alliés que ce n'était celui de l'équipe Juppé, car les uns comme les autres sont trop soucieux de servir le grand patronat.

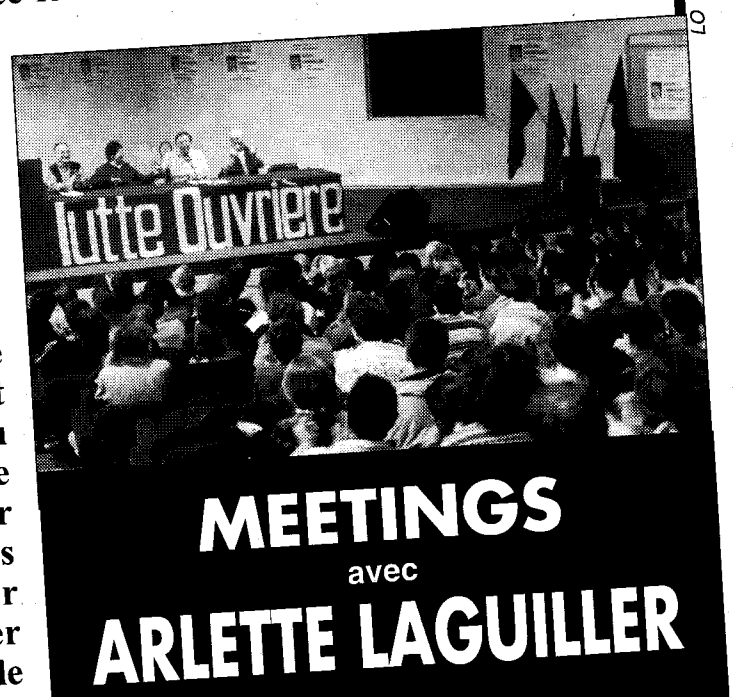

MEETINGS
avec
ARLETTE LAGUILLER

- **LE CREUSOT**
  Jeudi 11 décembre à 20h 30
  Salle Clémenceau – avec Pascal DUFRAIGNE
- **ARRAS**
  Vendredi 12 décembre à 20h, auditorium du centre ATRIA (face à la gare) – avec Dominique WAILLY
- **VÉNISSIEUX**
  Mardi 16 décembre à 20h, Salle Polyvalente Angle Bd Joliot-Curie – Bd Marcel-Sembat avec Marie-Christine PERNIN
- **ROANNE**
  Mercredi 17 décembre à 20h, Salle Bonnefille 12, avenue de Paris – avec André MOULIN
- **SÈTE**
  Jeudi 18 décembre à 18h 30, Salle Tarbouriech, Route de la corniche (sous le théâtre de la mer Jean-Vilar) – avec Maurice CHAYNES

L'affaire du «trésor nazi»
L'OR ET LES ORDURES

La conférence internationale de Londres sur le trésor du IIIe Reich, produit du pillage d'une partie de l'Europe et des victimes juives de l'Holocauste durant la Seconde Guerre mondiale, vient tout juste de se terminer qu'éclate un nouveau scandale. Cette fois, il concerne les autorités et les banques françaises et non leurs homologues helvétiques dont on sait qu'elles ont hébergé une grosse partie dudit trésor nazi et profité de ces fonds pendant plus d'un demi-siècle.

Depuis des mois, la presse internationale distille les informations à ce sujet, mise sur la piste par des gens et des organismes qui n'ignoraient rien des faits. Et cela depuis 1945 au moins. A commencer par les institutions bancaires américaines, britanniques ou françaises qui aimeraient avoir une plus grande part du pactole nazi de Suisse, quitte à forcer la main des autorités et banques de ce pays en les accusant d'avoir profité du nazisme.

Ce déballage aimerait s'accompagner de bonne conscience – on voudrait nous faire croire qu'il s'agit de rendre justice, et leurs avoirs, aux héritiers des victimes du nazisme – pour faire oublier qu'il n'y a là qu'un sordide règlement de comptes à l'échelle mondiale entre des banquiers appuyés par leurs États. Des États dits démocratiques – les USA, l'Angleterre ou la France – ou neutres – la Suisse, la Suède – dont on a appris, au fil de ce qu'a rapporté la presse, qu'ils savaient tout des chemins par lesquels avait transité le trésor nazi… pour la simple raison qu'ils avaient, dès la fin de la guerre, couvert – voire organisé – son «évaporation» vers leurs propres coffres, et pas seulement en Suisse.

A la conférence de Londres, des divergences ont surgi entre la France et d'autres États sur la façon dont serait réparti, et surtout vers quelles places financières, ce que la Suisse finira par restituer. Cela n'est évidemment pas pour rien dans les dernières «révélations» qui lèvent un nouveau coin de la pas reluisante défroque des banques et de l'État français.

A la fin de la guerre, l'État français a récupéré la moitié, dit-on, de ce que les nazis avaient volé aux Juifs durant l'Occupation, mais en se gardant bien de le leur rendre. En 1947 et 1949, les gouvernements ont pris des dispositions pour que cela soit impossible. En 1953, il fut décidé que des restitutions pourraient avoir lieu, mais à condition que les victimes ou leurs ayant-droit fournissent… les reçus délivrés par les nazis en contrepartie de leurs vols ! Une banque, Dolfuss-Mieg, a récupéré une partie de ses avoirs en menaçant de porter le scandale sur la place publique, mais les dizaines de milliers de petites gens, de réfugiés, d'artisans qui avaient été dépouillés, eux, n'avaient évidemment pas les mêmes moyens de se faire entendre. Quant aux dépôts bancaires des victimes du nazisme, lorsque ces derniers n'avaient pas d'héritiers connus, les banquiers français ont fait main basse dessus au mépris de la législation française, qui prévoit qu'en tel cas les sommes soient consignées à la Caisse des Dépôts. Mais l'État français n'allait quand même pas enfreindre le secret bancaire, ni imposer aux banquiers un tel sacrifice !

L'or raflé par les nazis, souvent des bijoux, des pièces, ayant été fondu en lingots, cela facilita le «blanchiment» de ces vols dont les banques et l'État français ont été complices et ont profité. Comme leurs homologues suisses, scandinaves ou anglo-saxons et finalement le système financier mondial dans son ensemble.

Dans cette affaire, les banquiers, les États n'ont pas été regardants, c'est le moins que l'on puisse dire. Mais le sont-ils jamais ? Et d'où viennent les richesses du grand capital, des grandes banques et des trusts si ce n'est du vol et des extorsions, souvent sanglantes, opérés aux dépens des peuples colonisés et des travailleurs du monde entier ?

P.L.

CAVADA, METTEUR EN SCÈNE DE L'ANTICOMMUNISME

Avant que la mire se réinstalle durablement sur France 3 par suite du mouvement de grève, Jean-Marie Cavada a pu présenter, mercredi 3 décembre, son émission *La Marche du siècle*. Le titre choisit par Cavada éclairait son propos : «*85 millions de morts : la sombre histoire du communisme*».

En fait l'émission était un amplificateur de l'opération lancée à l'occasion de la sortie du *Livre noir du communisme*, elle en reprenait la trame, les thèmes, les chiffres, sans les discuter et encore moins les contester. Parmi les invités il y avait pléthore d'adversaires déclarés du communisme, et personne pour le défendre véritablement, pas plus que la lutte de la classe ouvrière pour son émancipation.

De Stéphane Courtois, le coordonnateur du *Livre noir du communisme*, à Jean-François Revel – le premier ancien maoïste (stalinien après la déstalinisation donc), le second ancien proche du PCF –, tous expliquèrent doctement que le communisme fut criminel par essence, dès 1917. Cavada, innocemment bien sûr, posa à chacun la question : «*Pour vous les crimes du communisme* (une évidence pour Cavada que personne n'avait le droit de contester) *doivent-ils être considérés comme des crimes contre l'humanité ?*»

Quant à Robert Hue, il n'était pas là pour défendre le communisme, mais pour défendre sa politique actuelle. D'ailleurs comment le porte-parole d'un parti qui se fit pendant des dizaines d'années le défenseur de Staline, et de ses successeurs, de leurs crimes contre le communisme et les intérêts de la classe ouvrière, aurait-il pu expliquer en quoi cette politique avait été contre-révolutionnaire, antiouvrière et de ce fait anticommuniste ?

Il aurait fallu commencer par rappeler que ce fut contre les massacres de masses déclenchés à l'occasion de la Première Guerre mondiale par les dirigeants dits civilisés du monde capitaliste, que s'était développée la révolte de la classe ouvrière en Europe, celle de Russie étant la plus avancée. Et, à propos de répression en Russie soviétique durant la guerre civile il aurait fallu rappeler la haine et l'hystérie antiouvrières qui s'emparèrent de toutes les classes dirigeantes du monde capitaliste à la suite de la première révolution ouvrière victorieuse à l'échelle d'un pays. Rappeler comment la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Japon et bien d'autres envoyèrent des centaines de milliers d'hommes en armes pour écraser dans le sang ce mouvement de révolte, en Russie d'abord, mais aussi dans toute l'Europe où avaient éclaté des mouvements populaires, parfois des révolutions, contre la barbarie capitaliste, de la Finlande à l'Allemagne, à la Hongrie, des pays Baltes aux Balkans.

Ceux qui reprochent à Lénine et à ses camarades leur «répression», leur reprochent en fait de ne s'être pas laissés massacrer et d'avoir eu le courage de défendre dans les pires conditions le premier État ouvrier de l'histoire de l'humanité. Et ce n'est justement pas un hasard si, plus tard, les premiers opposants au stalinisme furent les vrais communistes, les trotskistes, qui défendaient cet héritage aussi bien contre les bourgeois et leurs représentants politiques que contre la bureaucratie stalinienne fossoyeuse de la révolution.

Évidemment tout cela Hue ne pouvait pas le dire. A cause du passé du PCF certes, mais aussi et surtout à cause de sa politique actuelle. Les dirigeants du PCF font des efforts désespérés pour que la bourgeoisie les considère comme des dirigeants politiques comme les autres, c'est-à-dire comme des politiciens ordinaires au service de la bourgeoisie. Si aujourd'hui Hue ne rejette pas l'étiquette communiste car, a-t-il dit, l'exemple de l'Italie montre que ça ne sert à rien, il a tout de même tenu à expliquer que son communisme n'avait rien à voir avec le léninisme…

Il a fallu attendre la toute fin de l'émission pour qu'un peu de bon sens finisse par y entrer. Après avoir demandé à Cavada s'il comptait faire une émission sur les crimes du capitalisme, le chanteur Jean Ferrat déclara, avec des mots simples, qu'il y aurait toujours des hommes pour se lever et se battre pour changer une société injuste. Et même si l'on ne partageait pas certaines déclarations que fit précédemment Ferrat au cours de l'émission, ses dermiers propos ont dû toucher plus d'un spectateur.

Les laudateurs du système capitaliste n'en finissent jamais d'enterrer le communisme et la lutte pour une société nouvelle, car l'injustice même de leur monde fera sans cesse naître de nouvelles générations de combattants pour cet idéal.

Paul SOREL

LES «ENFOIRÉS», AURAIT DIT COLUCHE

Cette année encore, le Téléthon a fait un tabac. 395 millions de francs ont été récoltés pour aider la recherche sur les myopathies.

La population a fait preuve de générosité. On ne peut en dire autant de l'industrie pharmaceutique qui n'est pas pressée de financer la recherche fondamentale sur ces maladies, mais qui empoche les profits si cette recherche aboutit à de nouvelles thérapeutiques. Quant aux pouvoirs publics, ils font des cadeaux aux entreprises mais se réfugient derrière la charité publique pour financer la recherche médicale.

Élections partielles

LEPENISME SANS LE PEN

« *L'opposition requinquée par les partielles*, titrait *Le Figaro* du 9 décembre, *après l'élimination des candidats du FN dès le 1er tour des législatives de Mulhouse et Lunéville* ».

Diverses élections partielles récentes ont abouti à l'élimination des candidats de la droite au profit de ceux de l'extrême droite. A tel point que, cette fois-ci, *Le Figaro* parle d'« *une surprise* » et, comme nombre de commentateurs, de « *recul du Front National* ». *L'Humanité* écrit même que « *la baisse sensible du FN réjouira tous les démocrates* ».

L'ennui est que si non-progression du FN il y a, cela ne se traduit pas vraiment par un recul des idées véhiculées par Le Pen, au contraire. A Lunéville, son candidat est bien passé de 18,98 % des voix aux élections de juin à 15,92 % cette fois. Mais à Mulhouse, le candidat du FN refait son score de juin (22,42 % contre 22,91 %) et arrive en tête avec plus du tiers des suffrages dans le canton dont il a été élu conseiller général en septembre.

Surtout, si les candidats UDF et RPR ont devancé ceux du FN, c'est qu'ils n'ont pas hésité à reprendre ses idées. *Le Figaro* écrit que Weber, UDF mulhousien, est arrivé en tête grâce à « *ses thèmes à connotation populiste* » et s'est empressé, pour le second tour, de dire : « *Si les électeurs du FN veulent voter pour moi, ils sont les bienvenus* ». A Lunéville, l'ex-ministre RPR de l'Agriculture, Guillaume, a agi encore plus clairement en avouant son absence « *d'hostilité particulière* » à l'égard des lepénistes et d'éventuels accords avec eux car, dit-il, « *beaucoup de gens chez nous pensent que, si on ne trouve pas un modus vivendi avec eux, on finira minoritaires. Le FN peut évoluer* ».

Pour ne pas rester « minoritaires », nombre d'élus de droite sont prêts à « évoluer » vers les idées du FN, à la suite de leurs électeurs. A la veille du scrutin de Mulhouse et Lunéville, le député-maire de Nice, Peyrat (un ancien du FN), défilait avec d'autres élus RPR, UDF, etc., du département, criant : « *La parole aux Français* » et « *Halte à l'invasion de la France* ». Giscard et Bayrou réclament un référendum sur la nationalité, comme Le Pen. Pasqua, lui, colle à Le Pen en réclamant un référendum sur l'Europe.

A l'approche des régionales, la droite parlementaire se livre à une surenchère démagogique sur l'immigration, la nationalité, l'insécurité. Elle occupe si bien le terrain de Le Pen que celui-ci a dû rappeler sa présence en ressortant son « détail » des six millions de morts des camps d'extermination nazis.

Bien sûr, en même temps que la droite embouche des trompettes lepénistes, les Sarkozy, Balladur, Barre, Léotard affirment qu'ils ne sauraient s'allier à Le Pen, mais d'autres disent refuser de le « diaboliser ». Les rivalités des chefs de partis, de clans au sein de la droite, la situation particulière de tel notable confronté à la concurrence plus ou moins vive du FN dans son fief électoral, déterminent des prises de position différentes et changeantes au gré des intérêts des uns et des autres.

Mais au niveau national, la droite a un problème commun. Alors qu'aux législatives de juin, à nouveau, l'ensemble de la droite (UDF, RPR, CNI, FN) a eu la majorité des voix, la « gauche plurielle » minoritaire l'a emporté, les partis de gouvernement de la droite ayant été affaiblis par les déplacements vers l'extrême droite d'une fraction de leur électorat. Face au paradoxe d'une évolution électorale à droite aboutissant à un gouvernement de « gauche », les caciques de la droite ne voient d'autre solution que de courir après leurs électeurs tentés par le FN... en leur chantant la chanson de Le Pen. Et si la majorité de la droite dit refuser de passer des accords formels avec le FN, de l'associer à une majorité parlementaire, cela ne signifie nullement qu'il en ira toujours ainsi.

Pierre LAFFITTE

Lunéville

LA « GAUCHE PLURIELLE » NE MULTIPLIE NI LES EMPLOIS, NI LES VOIX

Le premier tour de l'élection partielle de Lunéville – celle de mai ayant été annulée par le Conseil constitutionnel – a été marqué – outre une forte abstention – par une progression importante du score du candidat de la droite RPR-UDF, François Guillaume, l'ancien ministre de l'Agriculture de Chirac. Avec 39,8 % des suffrages, il gagne 11,4 points par rapport à mai dernier. Et, malgré la baisse de trois points du candidat du Front National – qui recueille tout de même près de 16 % – à l'issue de ce premier tour, le total des voix de la droite monte de plus de huit points. Et ce qui est notable, c'est que F. Guillaume a repris les mêmes thèmes de campagne que le FN, sur l'insécurité et l'immigration, faisant, cette fois, mentir Le Pen quand il dit que les électeurs préfèrent l'original à la copie.

À gauche, le candidat du PS a bénéficié de l'effacement, dès le premier tour, du candidat des Verts comme de celui du PC qui ne se sont pas représentés. Mais il est loin de recueillir le total des voix de la « gauche plurielle » (40,1 %) de mai dernier et réalise un score de 34,8 %. Le PC a pris prétexte du danger d'un duel FN-droite pour se retirer de la compétition malgré son bon résultat de mai dernier (12,5 %). Et la grande majorité des militants du PC du Lunévillois avait avalisé ce choix, même si certains d'entre eux le réprouvaient ouvertement.

Il faut dire que les électeurs n'avaient pas beaucoup de raisons de voter pour le candidat du PS, Michel Closse, maire de Lunéville. En effet, comme partout, rien n'a changé depuis la venue de la gauche au pouvoir et les travailleurs du Lunévillois ont subi de nouvelles vagues de licenciements : à Bata, où 300 suppressions d'emplois ont été effectuées fin juillet, tout comme à la savonnerie SEPA de Lunéville où près de 50 emplois sont passés à la trappe. Ces deux entreprises ont bénéficié de nombreuses aides publiques et ont liquidé des emplois sous la gauche comme ils avaient annoncé l'intention de le faire sous la droite.

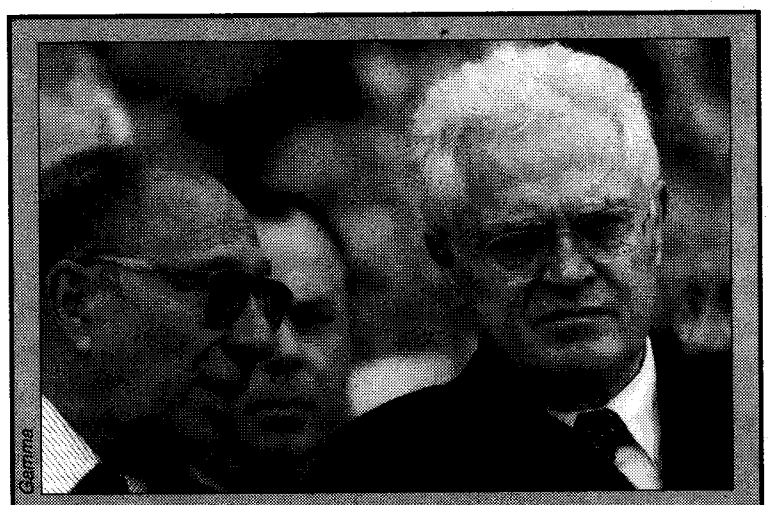
Gamma

« RAFALE » D'APPLAUDISSEMENTS

« *C'est toujours avec la gauche qu'on a obtenu le plus* ». C'est Dassault qui vient de le déclarer à l'hebdomadaire *Le Point*, précisant « *préférer Jospin à Juppé* ».

Cet éloge vient d'un grand patron, un des dirigeants du CNPF et ex-député RPR. Dassault sait compter, il sait ce que les différents gouvernements lui ont apporté en aides, commandes et facilités de toute sorte.

Alors pour le gouvernement Jospin, l'éloge d'un connaisseur, ça vaut de l'or.

LES RÉSULTATS DE LUTTE OUVRIÈRE

Aux deux élections législatives partielles qui ont eu lieu dimanche 7 décembre, LUTTE OUVRIÈRE présentait des candidats. Dans la 6e circonscription du Haut-Rhin, Aimé SENSE, mineur ; et dans la 4e circonscription de la Meurthe-et-Moselle, Geneviève HEILLIETTE, employée.

Dans les deux cas, le taux des abstentions a été très élevé : respectivement 56,81 % et 55,48 %.

Dans la 6e circonscription du Haut-Rhin, notre candidat a recueilli 1,52 % des suffrages exprimés (441 voix), contre 2,43 % (1053 voix) aux législatives de mai dernier.

En revanche, dans la 4e de Meurthe-et-Moselle, notre candidate, qui avait obtenu 5,09 % des suffrages exprimés (2370 voix) lors de ce scrutin, en a obtenu le 7 décembre 5,50 % (1743 voix).

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

35 HEURES : LES FAUX-SEMBLANTS DU PATRONAT ET DU GOUVERNEMENT

Le CNPF a choisi de faire une semaine de campagne contre les 35 heures, pétitions et meetings à l'appui, la faisant coïncider avec le moment où le gouvernement dépose son projet de loi en conseil des ministres.

Côté gouvernemental, Martine Aubry et Dominique Strauss-Kahn ont pris la plume : s'adressant à 150 000 patrons, ils s'efforcent de leur démontrer que dans leur projet, les entreprises ne peuvent qu'y trouver leur compte, que celui-ci n'est pas un couperet et ne devra pas s'appliquer obligatoirement, qu'il est un moyen d'obtenir « *plus de réactivité et d'efficacité dans l'organisation du travail* ».

Le texte du gouvernement contient sans nul doute plus de dispositions pour allécher les patrons que les travailleurs. Si horaire de 35 heures il devait y avoir – la décision définitive ne sera prise de toute façon qu'en 1999 – la loi ne s'appliquera pas avant l'an 2000, et même 2002 pour les entreprises de moins de 20 salariés. Et l'horaire officiel pourra être dépassé sans problème, à condition de payer des heures supplémentaires… dont la majoration sera « *au maximum de 25 % et pourra être réduite si la situation le requiert* ».

Le maintien des salaires n'est pas une exigence du gouvernement. Il dit d'un côté « *qu'il n'est pas souhaitable aujourd'hui de baisser les rémunérations* », et il conseille de l'autre « *une progression maîtrisée des salaires* ».

Les travailleurs auront compris qu'on veut les faire payer. D'autant plus que les entreprises sont invitées à négocier un « *aménagement* » du temps de travail, introduisant l'annualisation et la flexibilisation des horaires. En clair, les salariés devront être à la botte du patron, prêts certaines semaines à crever à la tâche, d'autres à chômer, et à permettre ainsi à leurs exploiteurs d'augmenter la productivité, de grossir la production et les bénéfices… et d'empocher en prime les aides de l'État. Car les subventions sont à la clé et sans attendre : 9000 F par salarié – dont une partie restera à la charge de la Sécurité Sociale – dans les entreprises qui diminueront de 10 % le temps de travail en n'augmentant l'effectif que de 6 %. Et pas uniquement si elles accroissent leur effectif, car cette loi va aussi permettre aux entreprises dites « en difficulté », de toucher la prime au seul motif qu'elles licencieront moins que ce qu'elles auront annoncé.

Mais alors pourquoi les représentants du patronat hurlent-ils au charron ? Les patrons sont bien servis par ce gouvernement, mais ça ne leur coûte rien d'essayer de l'être encore mieux en rechignant. Ou même s'ils en doutent, ils l'aideront au moins de cette façon à duper les travailleurs, à les faire patienter en leur faisant croire que des ministres de gauche font quelque chose pour l'emploi, pendant que les plans de licenciement continuent de plus belle, que le chômage monte toujours, que les salaires baissent et la précarité se généralise.

Pas plus que les plans emplois des précédents gouvernements, pas plus que la loi Robien mise en œuvre par un gouvernement de droite, ce projet, prétendu des 35 heures, n'est fait pour créer des emplois.

Une réduction réelle du temps de travail à 35 heures – sans perte de salaire, avec embauche en compensation, sans annualisation ou flexibilisation – certes les travailleurs en auraient bien besoin. Même si pour faire reculer le chômage il faudrait encore imposer au patronat et au gouvernement bien d'autres mesures. A commencer par l'interdiction des licenciements qui n'ont d'autre objectif que de faire grossir les profits et monter les cours de la bourse. Ensuite en imposant que l'argent donné sous prétexte de l'emploi aux patrons, sans que ceux-ci en créent un seul, soit utilisé pour la création directe par l'État d'emplois utiles dans les services publics.

Rien de tout cela ne figure bien entendu dans les projets du gouvernement. Seule une mobilisation de l'ensemble des travailleurs pourrait imposer une loi contraignante pour les patrons, avec le contrôle des travailleurs sur son application.

Puisque le CNPF a intitulé sa campagne « *tout le monde ne chausse pas du 35* », alors à nous travailleurs de leur faire tâter de notre « *42 fillette* ».

Éditorial des bulletins d'entreprise « l'Étincelle » du lundi 8 décembre 1997

Leur société

Le projet de loi sur l'immigration au Parlement

CHEVÈNEMENT PERSISTE

Le projet de loi sur l'immigration, sur l'entrée et le séjour des étrangers en France, sur le droit d'asile, présenté par Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Intérieur, est en discussion depuis le 4 décembre à l'Assemblée nationale.

Au cours de la campagne pour les élections législatives, le Parti Socialiste avait inscrit dans son programme : « *Nous supprimerons les lois Pasqua-Debré* », lois datant de 1986, 1993, corrigées encore en 1997, et qui avaient abouti, entre autres choses, à transformer en clandestins bien des immigrés pourtant parfois en France depuis longtemps, car ils ne pouvaient plus obtenir le renouvellement de leurs papiers. Une fois au gouvernement, les socialistes ont rapidement abandonné l'idée d'abolir purement et simplement ces lois au profit de celle de les « *adoucir* », de les « *peigner* »… opération aboutissant au texte actuel qui devrait être soumis au vote des députés le 16 décembre prochain.

Le projet de loi Chevènement prévoit entre autres choses la suppression du certificat d'hébergement et l'obligation pour l'administration de motiver certains refus de visa. Des titres de séjour temporaires seraient créés, l'un pour « *situation familiale et personnelle* » et l'autre destiné aux chercheurs et autres scientifiques, qui apparemment sont les bienvenus. Les critères de ressources, de délai de résidence en France (un an au lieu de deux), seraient assouplis dans le cadre d'un regroupement familial. Le droit d'asile pourrait également s'exercer de façon moins restrictive qu'à l'heure actuelle. Dans l'ensemble, comme dit le porte-parole du PCF, « *le projet Chevènement apporte de petits correctifs par rapport aux lois Pasqua et Debré* ». Certes, mais des sanctions renforcées restent prévues à l'encontre de ceux qui franchiront clandestinement les frontières et la rétention administrative est portée de dix à douze jours.

Au total, ce texte représente, pour Chevènement, « *un projet équilibré et juste* », un projet également responsable parce qu'il écarte l'idée, « *irresponsable* » selon lui, de régulariser tous les sans-papiers, ceux qui aujourd'hui ont déposé un dossier comme ceux qui, demain, seraient amenés à le faire. Chevènement a déjà laissé entendre que sur les 150 000 sans-papiers actuellement en attente de régularisation, 40 000 seulement devraient obtenir satisfaction, ce qui en laisserait 110 000 en situation précaire ! Comme si le gouvernement ne pouvait pas régulariser tous les demandeurs de papiers ! Comme si c'était cela qui pouvait aggraver la situation économique du pays et non pas les profits, les spéculations, les exactions, les licenciements continuels et massifs d'un patronat protégé du gouvernement.

Ce que sera le texte définitif, on verra. La droite a déposé plus d'un millier d'amendements, le PCF et les Verts, chacun de son côté, en ont déposé également quelques centaines. Mais même s'il peut heureusement signifier, pour certains travailleurs immigrés et leur famille, une relative amélioration de leur situation par la sortie de la clandestinité ou la diminution de la précarité du séjour en France, il ne représentera pas une rupture avec la politique qui a été menée jusqu'à maintenant par les gouvernements successifs : une politique visant non pas l'intégration pleine et entière des travailleurs immigrés, mais œuvrant au contraire à les maintenir dans une condition « d'étrangers ».

Lucienne PLAIN

Participation au gouvernement

LES VERTS EN REDEMANDENT

Dans la matinée du samedi 6 décembre, avant de s'envoler au sommet de Kyoto, la ministre «verte» Dominique Voynet a accordé trois quarts d'heure au Conseil national interrégional des Verts, l'instance dirigeante de son mouvement réunie pour faire le point sur six mois de gouvernement Jospin.

Dans la matinée, elle s'était entretenue plus longtemps, une heure, avec le Premier ministre. Au cours de ce tête-à-tête, celui-ci lui a rappelé le devoir de loyauté des ministres vis-à-vis du gouvernement auquel ils sont associés. Et pour bien enfoncer le clou, le même jour, le nouveau secrétaire national du Parti Socialiste, François Hollande, insistait sur une radio parisienne : «*On ne peut pas vouloir être dans la majorité, figurer sur les listes régionales au nom de cette majorité, et en même temps être sur une autre cohérence. Chacun doit prendre ses responsabilités*».

Le Parti Socialiste est «irrité», paraît-il, des déclarations de certains des partisans de Voynet qui reprochent au gouvernement Jospin de ne pas avoir simplement aboli les lois Pasqua-Debré ou d'avoir accepté le maïs transgénique, d'autant que, par sa présence au gouvernement, Voynet a entériné ces choix.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, il n'est pas question de rupture entre les Verts et le PS et d'ailleurs aucun dirigeant vert n'a annoncé une remise en cause de la participation ministérielle. Des Verts se contentent de montrer un peu de mauvaise humeur. Sans plus.

Si Bennahmias s'est dit non convaincu par la position prise sur le maïs transgénique, il a cependant protesté de la loyauté des Verts vis-à-vis du PS. «*On ne souhaite pas faire tomber le gouvernement. On ne le fera jamais*», lui a fait écho le député vert Yves Cochet.

Même une motion de l'aile gauche des Verts, qui estimait que, si la loi sur les 35 heures ne s'étendait pas à la fonction publique et à toutes les entreprises, «*le Conseil national demanderait à Dominique Voynet de quitter le gouvernement*», a été radoucie ainsi : «*Les Verts en tireraient les conséquences dans l'établissement du bilan de la participation*». Quelles conséquences ? Montreront-ils simplement un peu plus de mauvaise humeur?

Comme bien d'autres avant eux, les Verts ont chaussé les godillots. Ils grognent, mais ils continuent de marcher.

Jacques FONTENOY

Gamma

Maïs transgénique

IL FAUT CRAINDRE CEUX QUI FONT DU BLÉ, PAS LA GÉNÉTIQUE

Après que le gouvernement Jospin a autorisé la mise en culture d'un maïs transgénique, les craintes resurgissent sur la nature qu'on dénature, les risques pour l'environnement et la santé humaine.

QU'EST-CE QU'UN MAÏS TRANSGÉNIQUE?

Tout commence avec le maïs bien sûr mais aussi une bactérie du sol, le bacille de Thuringe qui, lors de son développement, fabrique des toxines qui dégradent les larves de certains insectes.

Depuis les années 1960 aux Etats-Unis et 1970 en France, des préparations de bacilles de Thuringe sont commercialisées comme insecticides. Répandues sur les forêts, certaines cultures et aussi les stocks de produits agricoles, elles les protègent contre les insectes ravageurs.

Dans les années 1980, des généticiens ont réussi à isoler dans ces bacilles le gène responsable de la synthèse de la toxine insecticide. Puis, ils parvinrent à intégrer ce gène dans le matériel génétique de cellules végétales, entre autres dans des cellules de maïs. Ces cellules génétiquement modifiées (*d'où l'appellation d'OGM, Organismes Génétiquement Modifiés*), après avoir été ensemencées dans des éprouvettes, donnent naissance à autant de boutures de maïs transgéniques. Les plants de maïs et les graines qui en sont issus possèdent, intégré dans leur matériel génétique, le gène du bacille de Thuringe et fabriquent donc, par eux-mêmes, l'insecticide qui leur permet de tuer la larve de pyrale, un insecte responsable de la destruction de 10 à 30% des récoltes.

LA NATURE QU'ON DÉNATURE?

Depuis plus de 10 000 ans, depuis que l'humanité est sortie de l'ère de la chasse et de la cueillette pour passer à celle de l'agriculture et de l'élevage, les activités humaines ne respectent plus la nature. Les forêts ont été brûlées pour être transformées en champs, les fleuves détournés pour l'irrigation, les chèvres ont désherbé les prairies... Afin d'en améliorer la qualité et le rendement, les hommes ont transformé, par sélection et croisements successifs et empiriques, toutes les plantes qu'ils ont cultivées, tous les animaux qu'ils ont élevés, à un point tel qu'aucun d'entre eux ne ressemble plus à son ancêtre originel sauvage. Heureusement de ce point de vue que, pendant des millénaires, les hommes n'ont pas respecté la nature... sans quoi nous ne serions aujourd'hui peut-être que quelques millions d'individus dispersés à la surface de la planète, loin de tous les progrès apportés par les civilisations qui se sont toutes développées grâce aux avancées de l'agriculture et de l'élevage.

Pendant des millénaires, agriculteurs et éleveurs ont fait, sans le savoir, de la génétique. En croisant entre eux mâles et femelles d'une espèce donnée, ils ont choisi parmi les descendants ceux qui, au hasard de la loterie de l'hérédité, héritaient des caractères les plus avantageux. Aujourd hui, grâce au génie génétique, on peut identifier le gène précis conférant ce caractère souhaité et le transférer à la variété de plante qu'il s'agit d'améliorer, sans transmettre aucun autre caractère associé par le hasard de l'hérédité et parfois indésirable, voire nocif.

Demain, comparée à la technique de sélection après croisements qui est aujourd'hui utilisée, la culture de plantes transgéniques devrait permettre un meilleur contrôle des nouvelles variétés végétales, une meilleure qualité et un meilleur rendement.

Le sentiment de crainte inspiré par les organismes génétiquement modifiés recouvre souvent en partie une attitude réactionnaire, au sens propre, en ce sens qu'elle reproche à la science de toucher à la vie et de s'immiscer sur le terrain de «Dieu le Père». Mais, pas plus que la «Divine Nature» ne serait mère de tous les équilibres, la science n'est la source de tous les maux. Ce n'est pas le génie génétique, en lui-même, qui est dangereux, mais les conditions économiques dans lesquelles il se met en place.

QUELS RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ HUMAINE?

Dans les champs, les plantes transgéniques risquent de transmettre leur pollen, contenant le nouveau gène, à des variétés de plantes sauvages «cousines» avec lesquelles elles se croisent spontanément. C'est ainsi qu'un colza transformé génétiquement pour résister aux herbicides a transféré son gène de résistance à des mauvaises herbes apparentées, qui se sont alors mises à prospérer grassement au mépris des herbicides et aux dépens du colza... Retour à la case départ ! Pour le maïs en revanche, il n'existe aucune autre variété apparentée avec laquelle il puisse s'hybrider, à part le maïs d'un champ voisin non modifié, qui deviendrait alors, lui aussi, résistant à la pyrale.

Par contre, qu'en est-il de la toxicité à long terme de la toxine insecticide produite par le maïs transgénique? Elle va se retrouver dans le maïs doux consommé en salades... Dans les aliments pour le bétail et les poulets... Dans l'amidon des confiseries, des sauces, des potages, des plats cuisinés et surgelés... Dans les corn-flakes, la bière et le whisky...

Des scientifiques sont intervenus pour dire leurs craintes sur le risque à long terme de l'absorption de tels insecticides, leur crainte à propos de cette autorisation de mise en culture qui leur paraît trop hâtive, bien avant que toutes les expertises aient été conduites à leur terme.

C'est sûr, nous ne sommes pas à l'abri d'une autorisation de commercialisation prématurée. A ce titre le fait que la France soit à la fois le premier producteur de maïs de l'Union Européenne (50% de celle-ci) et le premier pays d'Europe à avoir autorisé la culture du maïs transgénique n'est certainement pas un pur fait du hasard. Le désir des grands trusts de l'industrie agro-alimentaire de faire, vite, beaucoup d'argent en vendant à de gros agriculteurs qui partagent le même désir, grâce à des rendements augmentés de 20%, n'est lui non plus certainement pas étranger à la décision du gouvernement.

L'agriculture n'échappe pas à la soif du profit. Mais c'est cette seule soif de profit qui peut nous faire craindre le pire, comme dans tous les autres domaines de l'activité économique. Pas la science, ni le progrès.

Sophie GARGAN

Gamma

Des réfugiés Albanais à Rome.

Italie

LE GOUVERNEMENT PRODI CONTRE LES RÉFUGIÉS ALBANAIS

Mercredi 4 décembre, des centaines de policiers ont fait irruption dans les divers « centres d'accueil » du territoire italien hébergeant des réfugiés albanais. Plus de 500 d'entre eux ont été embarqués de force dans des cars, puis dans des bateaux ou des avions militaires pour retraverser l'Adriatique en direction de l'Albanie.

On a assisté à des scènes de désespoir, des réfugiés se barricadant pour tenter de ne pas partir, menaçant de se tuer ou promettant de toute façon de revenir. Mais la police applique ainsi les directives du gouvernement Prodi, qui a décidé la fermeture des centres d'accueil et le rapatriement forcé de 4 860 Albanais n'ayant pas obtenu de permis de séjour ou ne remplissant pas les conditions pour en obtenir. Prodi agit en accord avec le gouvernement albanais de Fatos Nano, qui n'a rien à lui refuser.

Mais entre rester en territoire italien, même dans des centres d'accueil mais avec tout de même l'espoir d'en sortir un jour ou l'autre, et la perspective de retourner en Albanie, les réfugiés apparemment n'hésitent pas. Et ce n'est pas l'aide promise par le gouvernement italien qui peut les faire changer d'avis. Il promet en effet de verser à ceux qui seront retournés en Albanie la somme de 300 000 lires, soit un peu plus de 1 000 francs, et la moitié pour les enfants : c'est à peine de quoi survivre quelques semaines, même en Albanie.

La situation géographique de l'Italie en fait de plus en plus souvent un point de débarquement pour les « boat-people », maintenant nombreux en Méditerranée. Le 2 novembre, un navire libanais a ainsi débarqué 796 personnes sur les côtes des Pouilles. 374 autres clandestins ont été débarqués en Calabre le 18 novembre. Il s'agit pour la plupart de Kurdes de nationalité turque, mais aussi de Bengladeshis, de Pakistanais, de Rwandais, que des trafiquants acceptent contre argent de transporter par mer jusqu'aux côtes italiennes. Enfin, le 22 novembre, un drame s'est produit dans le détroit d'Otrante lorsque deux canots pneumatiques chargés d'émigrants clandestins albanais ont coulé. Les naufragés, accrochés à l'épave pendant des heures, ont vu passer plusieurs navires dont aucun ne leur a porté secours, avant que douze personnes soient finalement recueillies par la marine italienne. Mais une vingtaine d'autres sont mortes ou disparues en mer.

Ainsi, c'est un peu de la misère de l'Albanie, du Kurdistan, de l'Asie ou de l'Afrique, qui cherche désespérément une issue en se lançant dans des voyages périlleux sur des esquifs de fortune… pour être cueillis à l'arrivée par les carabiniers, conduits dans des camps et, dans le cas des Albanais, raccompagnés de force là d'où ils viennent. C'est pour repousser à tout prix cet exode que le gouvernement italien, avec l'appui et les encouragements de ses collègues européens, est en train de renforcer sa législation contre les immigrants clandestins, qui pourront maintenant être immédiatement expulsés.

Le gouvernement Prodi, ce gouvernement dit de gauche appuyé principalement par le PDS, c'est-à-dire l'ex-Parti Communiste, a donc choisi de démontrer sa fermeté, en commençant par les quelques milliers de réfugiés albanais qu'il n'avait pas réussi à empêcher d'entrer sur le territoire. Le ministre de l'Intérieur PDS Giorgio Napolitano, dirigeant connu de l'ancien PC, a assumé publiquement l'opération du 4 décembre et a répondu aux protestations en déclarant qu'aucune violence n'avait été commise contre les Albanais.

Est-ce que l'Italie, et plus largement l'Europe, n'aurait pas les moyens de secourir ces réfugiés et de leur offrir un asile ? Bien sûr que si. Mais en Italie comme en France, les forces politiques ne manquent pas qui cherchent à se servir de la question de l'immigration pour en faire un dérivatif au mécontentement contre la situation économique et sociale. La presse ne manque jamais de mettre en exergue les faits-divers mettant en cause des « extracommunautaires » : agressions ou viols, mafia albanaise mettant sur le trottoir des jeunes filles de 16 ou 17 ans, trafics… comme si la palme n'était pas à décerner d'abord, sur ce plan, à la mafia italienne. Alors le gouvernement Prodi ne veut pas être en reste, ni face à ces campagnes de presse, ni face à la démagogie raciste et xénophobe développée par la Ligue du Nord d'Umberto Bossi ou par Alliance Nationale, l'ex-MSI néo-fasciste.

Quant à s'en prendre aux vraies causes du chômage et de la crise, que ce soit en Italie et en Europe, ou même dans l'Albanie victime d'une véritable exploitation coloniale, ce n'est pas à l'ordre du jour. Il faudrait s'en prendre au grand capital et Prodi, comme les autres gouvernements européens, fussent-ils « de gauche », fait leurs quatre volontés.

André FRYS

Grande-B

UN MI

Le mois dernier, le gouvernement travailliste de Tony Blair avait connu son premier scandale financier à propos des dons intéressés d'un milliardaire de la course automobile au parti au pouvoir. Aujourd'hui, c'est un membre du gouvernement, proche de Blair, qui se trouve au centre d'un nouveau scandale.

Il s'agit de Geoffrey Robinson, ministre chargé du contrôle général des finances de l'État. Il faut dire que ce Robinson n'est pas un politicien tout à fait comme les autres, puisqu'il est milliardaire. Membre du Parti Travailliste depuis l'ado-

Israël

DE LA PUBL

En Israël, une grève de 700 000 travailleurs de la fonction publique a été déclenchée pour protester contre des propos que le ministre des Finances avait tenus à l'encontre d'employés municipaux en grève : « *Nous n'avons plus besoin d'ennemis à l'extérieur, nous avons nos propres bombes maison vivantes* ».

Reprenant la formule du ministre, de nombreux travailleurs israéliens ont porté un badge où il était écrit : « *Je suis une bombe vivante* ». Et bien que le grand argentier du gouvernement ait fait des excuses publiques, le mouvement s'est rapidement étendu, touchant le trafic aérien, les

retagne

NISTRE-MILLIARDAIRE TRAVAILLISTE PRIS LA MAIN DANS LE FISC

escence, il fit partie de la aste technocratique qui rospéra à la tête du secteur ationalisé dans les années 960 et 1970, sous les gouvernements travaillistes aussi bien que conservateurs. Comme nombre de ses pairs, Robinson finit par se mettre à son compte en créant le groupe Transtec, entreprise d'ingéniérie qui fit d'excellentes affaires sous les Conservateurs en tant que maître-d'œuvre de gros contrats passés dans les pays du Tiers Monde par l'État britannique. A ceci près que, contrairement à ses pairs, il resta membre du Parti Travailliste et l'un de ses députés.

Les règles en vigueur exigent des membres du gouvernement qu'ils abandonnent toute fonction et toute participation importante dans le secteur privé avant de prendre leur poste. Ce que fit Robinson, en cédant la totalité des parts qu'il détenait dans le groupe Transtec, cession qu'il déclara solennellement au registre des intérêts privés du Parlement.

La seule chose que Robinson omit de déclarer, et que viennent de révéler plusieurs journaux de Londres, c'est quels étaient les acquéreurs de ses parts. Or il s'avère que ceux-ci sont une série de sociétés financières, basées aux Bahamas et dans l'île anglaise de Guernesey, dont les propriétaires nominaux sont tous des membres de sa famille ou encore d'anciens collaborateurs.

Ce genre de montage autour de sociétés écrans basées dans des paradis fiscaux est bien sûr tout à fait normal dans la grande bourgeoisie britannique, même si c'est à la limite de la légalité. C'est l'un des nombreux moyens dont se servent les riches pour échapper aux assiduités du fisc. D'ailleurs, si Robinson n'avait été qu'un grand bourgeois comme les autres, aucun journaliste ne se serait donné la peine d'en faire la moindre mention.

Mais non seulement Robinson est ministre, et travailliste de surcroît, mais c'est en plus le ministre chargé de veiller à… la moralisation des finances publiques, et en particulier du fisc. Et, en particulier, à un moment où Tony Blair lance une grande offensive contre les « faux chômeurs » et les « faux invalides », coupables selon son ministre des Finances Gordon Brown de « *détournements de fonds publics considérables* », les petites combines de Robinson sont du plus mauvais effet.

Cela n'a pas empêché Blair de prendre mordicus fait et cause pour son ami et financier. Et quoi d'étonnant ? Au-delà de la solidarité politicienne, il y en a une autre qui, elle, est sociale. Pour choquante que soit l'hypocrisie d'un Robinson, elle n'est rien comparée à la politique délibérée d'un gouvernement qui choisit de se faire le champion des profits capitalistes, et de favoriser sans vergogne les rapines des plus riches en prenant aux plus démunis le peu de ressources et de couverture sociale dont ils disposent encore.

François ROULEAU

LA GRÈVE FONCTION QUE

AFP

Des grévistes face aux soldats à proximité du Parlement à Jérusalem.

ports, les trains, les autobus, les banques, la Bourse, les raffineries, l'enseignement ainsi que la plupart des administrations. Au total un salarié sur trois a arrêté le travail.

La grève a été d'autant plus suivie que le même ministre avait refusé d'appliquer un accord, signé par le précédent gouvernement, sur les retraites dans le secteur public. La centrale syndicale Histadrout, liée à l'opposition travailliste et qui a lancé le mouvement, entendait également protester contre les projets de privatisations de Nétanyahou et les menaces de licenciements qui leur sont liées.

Les patrons et le gouvernement ont réagi en s'adressant à un tribunal qui a ordonné la reprise du travail. Puis de son côté Nétanyahou a eu recours à des ordres de réquisition en utilisant une législation sur l'état d'urgence héritée du mandat britannique, avant la création de l'État d'Israël donc. Les salariés réquisitionnés qui refuseraient de reprendre le travail étaient passibles d'une peine de prison ferme de deux ans et d'une amende de près de 3 000 dollars. Le secrétaire général de la Histadrout et plusieurs autres syndicalistes ont, en outre, été traînés devant un tribunal de Jérusalem. Ils ont été accusés « d'outrage à la justice » et étaient passibles de fortes amendes pour avoir refusé de mettre fin à la grève, contrairement à la décision prise par un autre tribunal. Les grévistes ont réagi en bloquant pendant plusieurs heures des routes et des carrefours dans tout le pays.

Finalement, après cinq jours de grève, le gouvernement a dû en grande partie céder sur les retraites dans le secteur public et promettre à la Histadrout qu'elle serait consultée sur toutes les décisions sociales et économiques.

Mais les travailleurs israéliens n'en ont certainement pas fini avec la politique du gouvernement et de la bourgeoisie. Dans le pays le chômage est en hausse constante et touche 8,1 % de la population active. Après plusieurs années de forte croissance, avec un taux atteignant 6 %, l'économie israélienne est aujourd'hui en perte de vitesse. Cette année, le produit national brut ne devrait progresser que de 2 %. La Banque d'Israël le reconnaît elle-même : depuis l'arrivée au pouvoir de Nétanyahou et le blocage du « processus de paix », règne une « *atmosphère d'incertitude politique peu propice à l'économie* ».

D'ailleurs, une des raisons qui avaient poussé Pérès et Rabin à tenter l'accord avec Yasser Arafat et les Palestiniens était, outre l'impasse militaire consécutive à l'Intifada, la volonté d'une fraction de la bourgeoisie de normaliser ses relations économiques avec le monde arabe environnant, afin de trouver quelques débouchés à une économie israélienne qui étouffait dans un marché bien trop limité.

La politique mise en œuvre par Nétanyahou a bloqué cette éventuelle possibilité. Mais ce que la bourgeoisie israélienne ne pouvait obtenir par un accroissement de ses échanges et de ses exportations, elle l'a pris directement dans la poche des salariés, avec l'aide du gouvernement bien sûr. Il s'en est suivi diverses mesures d'austérité, dont récemment la remise en cause des retraites.

Les propos du ministre de l'Economie assimilant les travailleurs israéliens à des terroristes ne sont certainement pas un simple écart de langage. Ils sont aussi l'expression d'un profond mépris à l'égard des travailleurs. A ceux-ci d'en tirer la conclusion pour eux-mêmes, mais aussi pour les Palestiniens dont ils devraient se sentir plus proches que de leur bourgeoisie et de leurs gouvernants. D'autant que c'est un de leurs ministres qui le leur dit.

Georges LATTIER

États-Unis

L'ÉTAT AMÉRICAIN VEUT DES LEADERS SYNDICAUX DOCILES

En novembre dernier, après la grève d'UPS, la première grève importante qui se soit terminée par une victoire pour les grévistes depuis des années aux USA, l'État américain est intervenu pour venger le patronat.

Avant même que la grève soit terminée, le président du Syndicat des Camionneurs, Ron Carey, qui avait pris l'initiative et la direction de la grève, voyait son élection à la tête de ce syndicat cassée par la justice.

Pour parvenir à leurs fins, les autorités ont cherché à salir la réputation d'intégrité qu'avait acquise Carey en menant campagne au sein du syndicat contre la corruption et les pratiques maffieuses qui y prévalaient pratiquement depuis sa fondation. Carey fut accusé d'avoir pioché dans la caisse syndicale pour financer sa propre campagne électorale dans l'élection à la présidence du syndicat et d'avoir détourné des fonds au profit du Parti Démocrate. L'accusation était appuyée par les seuls témoignages, de toute évidence douteux, de trois militants du Parti Démocrate qui avaient participé à la campagne de Carey. Mais cela a suffi, non seulement pour casser l'élection de Carey à la tête du Syndicat des Camionneurs, mais également pour lui interdire de se représenter à cette élection.

Mais la justice américaine ne s'est pas bornée à faire un exemple de Carey. D'autres sont désormais impliqués, comme Richard Trumka, le nouveau trésorier national de la confédération syndicale AFL-CIO, connu pour défendre une conception du syndicalisme similaire à celle de Carey. D'autres responsables syndicaux sont également dans la ligne de mire, en particulier des responsables de deux syndicats qui, au cours de ces dernières années, se sont fait remarquer par une politique de recrutement énergique.

Qui sont ces dirigeants syndicaux dont l'État américain a tant l'air de vouloir se débarrasser, et quelle politique incarnent-ils ? Voilà ce qu'en dit, dans son éditorial du 24 novembre, le journal trotskiste américain *The Spark* :

« Ceux qui sont accusés par le gouvernement viennent des syndicats qui, il n'y a pas plus de deux ans, ont affronté la vieille direction de l'AFL-CIO dans les élections et remporté les postes les plus importants, en affirmant que le mouvement syndical devait être prêt à affronter les grands groupes qui s'attaquent aujourd'hui à leurs salariés en toute impunité.

Cette nouvelle direction n'est pas fondamentalement différente de l'ancienne. Elle cherche aussi à établir un « véritable » partenariat avec les grands groupes qui se montrent le moins ouvertement hostiles. Et elle lie également le sort de la classe ouvrière à celui du Parti Démocrate.

Mais elle a réellement proposé de faire des choses que le mouvement syndical n'avait pas faites depuis bien des années : elle a organisé le soutien financier et militant à des travailleurs qui menaient des grèves difficiles. Elle a commencé à consacrer des ressources au recrutement de travailleurs non syndiqués. Elle a même osé suggérer qu'il était temps de court-circuiter les interminables procédures du NRLB **[l'administration chargée d'arbitrer les conflits portant sur la reconnaissance syndicale – *note de LO*]**, *en proposant au contraire de mobiliser les travailleurs pour imposer aux employeurs la reconnaissance du syndicat qu'ils avaient mis sur pied.*

Ce n'était pas énorme, mais c'était bien plus que ce qu'avaient jamais proposé des responsables syndicaux nationaux depuis des années.

Et quand Carey a organisé une grève dirigée contre l'un des géants de l'industrie du transport, il a pu sembler, brièvement, que cette nouvelle direction était même capable d'organiser de réels combats.

Pour la classe capitaliste qui avait pris l'habitude d'un syndicalisme domestiqué, c'en était trop. »

Il y a trente ans...

LA JEUNESSE

Arc.

Manifestation à San Fransisco le 15 avril 1967.

C'est il y a trente ans, à la fin de l'année 1967, alors que les États-Unis étaient engagés dans la guerre du Viêt-nam depuis plus de trois ans, que l'opinion publique américaine commença à basculer et que l'on allait assister à une mobilisation grandissante contre la guerre.

La lente prise de conscience de la guerre

Jusqu'alors, la contestation de la guerre n'avait mobilisé qu'une frange assez mince d'opposants et l'opinion publique avait soutenu, dans l'ensemble, les initiatives de la présidence américaine. À l'été 1964, quand commença la guerre, il n'y eut qu'une quarantaine d'étudiants d'extrême gauche pour manifester contre elle. Ce furent les premiers bombardements, en février 1965, qui inquiétèrent les militants pacifistes. Ils se retrouvèrent trois mille devant le siège des Nations unies. Le mois suivant eut lieu à l'université du Michigan le premier débat de protestation (teach-in) réunissant trois mille étudiants et professeurs. Et le 17 avril 1965, 30 000 personnes participaient à une marche contre la guerre organisée par le mouvement étudiant SDS (Étudiants pour une société démocratique), principal mouvement de contestation étudiante. Mais ceux qui exigeaient le retrait immédiat des troupes américaines du Viêt-nam restaient archi-minoritaires.

En décembre 1965 encore, selon un sondage, 65 % des Américains étaient partisans de « *tenir pour éviter une victoire communiste* », contre 7 % seulement de partisans du retrait total du Viêt-nam et 28 % pour attaquer le Nord-Viêt-nam au risque de provoquer la Chine. C'est seulement en décembre 1966 que le mouvement « Nous ne partirons pas », impulsé à partir des universités de Chicago, commença à rencontrer un peu d'écho parmi les jeunes qui devaient partir et leurs familles, inquiétés par l'annonce des 5000 GI's morts en 1966.

1967, année de radicalisation

C'est surtout en 1967 que le camp des adversaires de la guerre se renforça. Le 23 mars 1967, Martin Luther King dénonçait celle-ci pour la première fois. Il récidiva le 4 avril : « *Le plus grand responsable de la violence dans le monde, c'est mon propre gouvernement* ». Les livrets militaires et les drapeaux américains brûlés se multiplièrent au cours de manifestations de plus en plus nombreuses. Le 15 avril 1967 réunit 50 000 manifestants à San Francisco et 200 000 à New York. « *Parmi les participants, on trouvait des*

AMÉRICAINE CONTRE LA GUERRE DU VIÊT-NAM

Noirs et des Blancs, des hippies et des pasteurs, des enfants avec leurs grands-parents, des anciens combattants et des sympathisants du Vietcong et même un petit cortège nuptial, notait un observateur. (...) *Des Indiens arboraient une pancarte indiquant : Ne faites pas aux Vietnamiens ce que vous nous avez fait.*»

Pendant l'été 1967, tandis qu'éclatait une nouvelle vague d'émeutes dans les ghettos noirs, les manifestations devinrent constantes devant la Maison-Blanche. Dans tout le pays, les fortes amendes n'empêchaient pas que drapeaux américains et livrets militaires soient brûlés. Et le 29 septembre 1967, Johnson marqua un premier recul en envisageant publiquement des négociations.

Le 21-22 octobre 1967, 100000 personnes manifestaient à Washington devant le Pentagone. Cette marche allait marquer une accélération de la mobilisation. Selon un sondage de la fin de l'année 1967, il n'y avait plus que 28% d'Américains pour soutenir la politique du président Johnson au Viêt-nam, tandis que le nombre des adversaires déclarés de la guerre était passé de 24% à 45%.

En 1968, la convention du Parti Démocrate, le parti de Johnson, allait être le lieu d'une importante manifestation. La mobilisation allait continuer à grandir au point de réunir, à l'automne 1969, deux millions de personnes dans plusieurs villes du pays.

Les limites du mouvement

Dénoncer cette guerre était une chose, l'arrêter, paralyser la machine de guerre en était une autre. Mais, aux prises avec une opinion publique hostile à la guerre, le gouvernement américain devait aussi faire face aux révoltes urbaines de la population noire. Le mouvement contre la guerre et le basculement de l'opinion publique venaient s'ajouter à l'impasse militaire au Viêt-nam même pour conduire les dirigeants des États-Unis à envisager leur désengagement.

Quand le Pentagone refusa en 1968 les troupes supplémentaires que lui demandait l'état-major, il mit en avant «*les risques d'explosion sociale*» dans le pays. Cela concernait au premier chef le mouvement noir qui prenait un caractère explosif. Mais celui-ci n'était pas sans conséquence possible sur la guerre elle-même : les Noirs formaient 31% des unités combattantes alors qu'ils représentaient près de 12% de la population.

Les deux mouvements s'ajoutaient en effet pour créer une situation politique difficile. Le mouvement contre la guerre qui chantait «*Eh Johnson, combien d'enfants as-tu tués aujourd'hui?*» contribua à politiser la jeunesse et à battre en brèche l'anticommunisme, à un moment d'ailleurs où l'on assistait dans de nombreux autres pays, de l'Europe à l'Afrique, à de nombreuses mobilisations de la jeunesse. Le mouvement allait marquer pour longtemps la politique américaine. Il devait pourtant rester dans d'étroites limites. Il ne quitta guère le terrain des préoccupations des étudiants qui l'avaient lancé à l'origine. Il ne chercha jamais réellement à s'adresser à la classe ouvrière pour essayer de la mobiliser elle aussi sur ce terrain, alors que les jeunes de ce milieu, qu'ils soient noirs ou blancs, fournissaient le principal des combattants.

Sur le fond, le mouvement considérait la guerre comme une erreur du gouvernement américain, bien plus que la conséquence logique de la politique de domination de la principale puissance impérialiste. D'ailleurs, le mouvement se désagrégea à partir du moment où les soldats américains commencèrent à rentrer en grand nombre en 1971. La guerre se prolongeait cependant sur place par des bombardements massifs sur toute la péninsule indochinoise. Mais désormais cela entraînait bien moins de réactions!

Il est vrai que, sur les centaines de milliers de jeunes mis en mouvement, il y en eut sans doute au moins quelques milliers pour qui celui-ci fut l'occasion d'une prise de conscience plus profonde, pour qui l'horreur de la guerre fut le point de départ d'une réflexion sur le système capitaliste et l'oppression qu'il exerce sur les peuples du Tiers Monde, mais aussi sur la classe ouvrière des pays impérialistes eux-mêmes. De ce point de vue, le mouvement contre la guerre du Viêt-nam, tout comme d'ailleurs le mouvement noir, aurait pu être une étape sur la voie de la construction d'un parti révolutionnaire prolétarien, regroupant les plus conscients de ces militants.

Il n'en fut malheureusement pas ainsi, d'abord parce que les principales organisations existant alors et ayant une influence dans le mouvement ne se fixaient pas vraiment cette perspective. Les idées dominantes dans le mouvement étudiant niaient que la classe ouvrière puisse être révolutionnaire, lui préférant «le peuple» ou «les étudiants»; de ce point de vue, les mobilisations qui marquaient, il y a trente ans, la fin de l'année 1967, apparaissent aussi aujourd'hui comme une occasion perdue.

Jacques FONTENOY

Arc.

Des vétérans manifestent contre la guerre devant le Pentagone, face à la police militaire, le 21 octobre 1967.

— L'ENGAGEMENT MILITAIRE — AMÉRICAIN

■ En 1967, le Viêt-nam était en guerre depuis 20 ans, depuis le début de la guerre d'indépendance de l'Indochine contre la présence coloniale française, qui avait débouché en 1954 sur le partage du pays entre le Viêt-nam du Nord, où le Parti Communiste Vietnamien était au pouvoir, et le Sud.

Selon la théorie dite des «dominos» qui prévalait alors chez les dirigeants américains, si le Viêt-nam du Sud tombait à son tour dans le camp dit «communiste», toute l'Asie du Sud suivrait. C'est au nom de ce «risque» que l'impérialisme américain justifiait son intervention.

Jusqu'en 1964, l'impérialisme américain qui avait supplanté l'impérialisme français au Viêt-nam du Sud s'était contenté d'appuyer des gouvernements réactionnaires et corrompus et d'équiper l'armée de pied en cap. Mais le 2 août 1964, sous prétexte d'une attaque – jamais vraiment prouvée – d'un destroyer américain par des vedettes lance-torpilles nord-vietnamiennes, il allait intervenir directement.

Partisan alors d'une guerre sans merci contre le Viêt-nam du Nord, le secrétaire d'État américain à la défense, Robert McNamara, appuyé par Kennedy et Johnson, fut l'un des principaux artisans de la politique d'escalade.

De février 1965 à avril 1968, le Nord-Viêt-nam fut la cible de bombardements massifs. Dans cette période, les États-Unis lâchèrent un million de tonnes de bombes soit huit cents tonnes par jour!

En 1963, l'effectif militaire américain au Viêt-nam du Sud était de 16000 hommes : les «conseillers» chargés d'encadrer les troupes du régime sud-vietnamien. Les premiers «marines» mirent les pieds au Viêt-nam le 8 mars 1965. Puis ce fut l'escalade : 51000 hommes en juin 1965, 184000 en décembre 1965, 385000 fin 1966, 485000 fin 1967 et 536000 fin 1968.

Face à la tactique de guérilla des Vietnamiens du Sud, appuyés par des troupes du Nord-Viêt-nam, les soldats américains se retrouvèrent dans une situation voisine de celle qu'avait connue l'armée française en Indochine ou en Algérie. Lors de l'offensive du Têt, en janvier 1968, les combattants vietnamiens réussirent même à ridiculiser l'armée américaine en parvenant à mener des attaques jusque dans ses bastions.

Le pourrissement militaire sur place et l'impossibilité d'imposer une nouvelle escalade à une opinion publique de plus en plus hostile à la guerre allaient conduire les dirigeants américains à proposer, à partir de 1968, des négociations au Viêt-nam du Nord. Cela ne les empêcha pas de persister à vouloir s'assurer une position de force en intensifiant la guerre et notamment en bombardant massivement toute la péninsule indochinoise.

Il fallut donc encore sept ans de guerre et d'âpres combats, pour que les États-Unis abandonnent vraiment la partie.

L'évacuation des troupes américaines du Viêt-nam et du Cambodge était l'aveu de la défaite du plus puissant impérialisme de la planète, vaincu par la résistance acharnée d'un petit peuple décidé.

René CYRILLE

Guadeloupe

CHÔMAGE EN HAUSSE

Nos camarades du journal trotskiste antillais *Combat Ouvrier* soulignent, dans l'article dont nous publions les extraits ci-après, l'augmentation du chômage en Guadeloupe :

Des chiffres publiés par le journal *Sept Magazine* émanant de la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, ainsi que de l'ANPE, témoignent de cette hausse du chômage.

Il apparaît qu'en un mois, entre fin août et fin septembre, le nombre de demandeurs d'emploi est passé de 51 220 à 53 541, plus de 2 000 chômeurs supplémentaires, soit une hausse du chômage de 4,5%. En fait, il s'agit bien de «*demandeurs d'emploi*», de gens qui se sont inscrits à l'ANPE. Les chômeurs non déclarés ne sont pas comptabilisés.

En un an, de septembre 1996 à septembre 1997, le chômage a augmenté en Guadeloupe de 8,7%, alors que pour la France la hausse est de 0,4%. Comme on le voit, la situation, déjà bien pire, se détériore encore plus vite ici qu'en France.

Beaucoup de jeunes sont au chômage : 11 000 étaient inscrits à l'ANPE en septembre. Mais beaucoup ne sont pas non plus inscrits, peut-être la majorité.

Enfin, le nombre de chômeurs de longue durée a lui aussi augmenté : il passe de 24 218 l'an dernier à 26 022 cette année, soit une hausse de 7,4%.

Tous ces chiffres révèlent l'extrême gravité de la situation sociale en Guadeloupe, et la précarité dans laquelle vivent de nombreuses familles. Être chômeur, et surtout chômeur de longue durée, cela veut dire ne vivre qu'avec le strict nécessaire, et parfois moins. Cela veut dire ne pas avoir assez d'argent pour payer la cantine de ses enfants, pas assez pour avoir une alimentation normale en général. Pour un jeune, cela signifie ne rien pouvoir faire d'autre que traîner dans la rue avec d'autres jeunes dans la même situation, et n'avoir même pas l'espoir que cela change.

Chacun est confronté dans sa vie quotidienne à l'aggravation de la violence et de la délinquance. Elles augmentent en même temps que le chômage, dont elles sont la conséquence.

C'est une situation inadmissible, intolérable, qui atteint directement ou indirectement tous les travailleurs. Pendant ce temps, les grandes entreprises, qu'elles soient des filiales d'entreprises françaises ou qu'elles appartiennent à des capitalistes locaux, déclarent d'énormes bénéfices. L'État leur a fait pendant des années de juteux cadeaux et continue à leur en faire. La seule défiscalisation a rapporté 5 milliards de francs aux entreprises qui ont soi-disant investi outre-mer, sans créer d'emplois !

Transports en commun de Marseille

NOUS TRANSPORTER OU NOUS ROULER... ?

Il paraît qu'il y avait des milliards de téléspectateurs, les yeux braqués sur Marseille et le stade vélodrome le jeudi 4 décembre, lors du tirage au sort des équipes pour la Coupe du monde de foot. Ils y auront vu un stade dont la rénovation a coûté 350 millions de francs et entendu les commentateurs baptiser Marseille capitale mondiale du football. C'est sûrement exagéré mais par contre Marseille doit bien être la lanterne rouge des transports en commun la nuit. La direction de la RTM (Régie des transports marseillais) a lancé, dès le 1er décembre, une opération baptisée «*Bougez la nuit*». Dur, dur, car les bus de nuit sont de plus en plus rares, alors que depuis plusieurs années le métro ne circule plus à partir de 21 heures.

Et sans rire, la RTM précise dans une notice destinée aux courageux voyageurs de nuit : «*Le boulevard Rabatau n'est plus directement desservi, la rue Paradis n'est plus directement desservie. Il faut prendre le 521 et descendre sur le Premier Prado puis marcher 500 mètres.*» Ensuite, c'est «*Frédéric-Sauvage et les Aygalades ne sont plus directement desservis.*»

Il ne reste donc plus qu'à suivre les directives de la RTM et marcher selon les cas de «*500 m à 1 km*» ou «*prévoir 500 à 800 m de marche*».

La RTM avait, il y a quelques années, arrêté la circulation du métro à 21 heures, prétextant des nécessités d'entretien. Dans le même temps, elle supprimait les kiosques accueil-renseignements sur les quais, qui assuraient une présence et rassuraient les usagers. Puis, elle avait organisé un sondage. La question centrale des sondeurs était posée ainsi : «*Madame, seule, à minuit, sur un quai de métro désert, vous sentez-vous en sécurité ?*» Et il fut décidé d'arrêter le métro dès 21 heures pour... aller au devant des désirs des usagers ! Mais, ajoutait la RTM, le métro serait remplacé jusqu'à minuit par des bus faisant le même parcours à un quart d'heure d'intervalle.

Ces bus eurent une existence éphémère et ils furent remplacés par des «*fluobus*», lancés par une publicité enthousiaste, mais plus rares et qui se livraient à un circuit erratique à travers la ville car chacun regroupait plusieurs parcours. Las ! Aujourd'hui, ces bus aussi ont disparu, car, explique toujours sans rire la RTM : «*Personne ne prend les bus de nuit.*»

Malgré le coût de la publicité, animée d'un juvénile entrain qui nous engage à «*bouger la nuit*», – à marcher serait plus juste – ces mesures ont certainement permis de faire des économies, en particulier de réduire le personnel, cela au détriment des usagers.

Même pour la vitrine, la direction de la RTM aura du mal à briller. Pendant la Coupe du monde, elle s'est engagée à augmenter le nombre des bus et métros qui desserviront le stade, et les plages où des écrans géants diffuseront les matches. Il reste pourtant un problème : si le stade contient 60 000 places, le métro, lui, ne peut évacuer que 12 000 personnes à l'heure.

Et oui ! On peut être suréquipé question football et sous-équipé question transports en commun.

Correspondant LO

Renault-Flins (Yvelines)

LE CENTIÈME QUI FAIT DÉBORDER LE VASE

Au département Montage de Renault-Flins, sur la ligne Twingo, la direction avait l'intention lundi 8 décembre d'augmenter la cadence de 3 centièmes.

3%, ça n'a peut-être l'air de rien, mais c'est 25 voitures de bonus par jour pour Renault. Gratuitement. Sans avoir rien à débourser de plus. D'autant que les travailleurs concernés ont déjà subi une augmentation de 3 centièmes il y a six mois, et que ces 3% ils les ont sentis dans les jambes, les bras, le dos, les nerfs.

Alors, lundi matin, à 5h30, 70 ouvriers et ouvrières du secteur sont sortis dans l'allée, pour dire que ça suffisait comme ça.

La direction, inquiète pour sa production, a mobilisé des chefs d'un peu partout pour faire des voitures. Mais même à plusieurs par poste, ils n'ont fabriqué que 97 voitures au lieu de 430. Heureusement pour eux que les 3 centièmes n'étaient pas appliqués ! Ils étaient pourtant encouragés par les grévistes : devant l'un d'eux qui transpirait au travail, une travailleuse a branché un ventilateur ; un autre s'est vu soutenir par une sympathique chorale qui scandait «*Il est vraiment phé-no-mé-nal*»...

La direction n'avait encore remis en cause ni les centièmes supplémentaires du lundi 8 décembre, ni ceux prévus pour mars. Cependant, loin d'obtenir ses 25 voitures de plus, elle essuyait un manque à gagner qui se confirma quand l'équipe d'après-midi prit la relève... du débrayage ! Presque aussi nombreux, les grévistes de l'après-midi furent reçus par la direction, qui voulait avoir affaire à une délégation. Comme les travailleurs jugèrent que la délégation, c'était tout le monde ou personne... ce fut tout le monde !

Un responsable n'avait pas compris que les grévistes étaient partisans du «tous ensemble» et avait tourné les talons. Il dut revenir piteusement annoncer que la direction recevait tout le monde. Et curieusement, là, il ne fut plus question d'une application immédiate des 3 centièmes, mais pour plus tard, quand tous les problèmes seraient résolus...

Le lendemain, après le débrayage, pas question de redémarrer tout de suite ; un rassemblement s'est organisé et la direction s'est sentie obligée d'envoyer des responsables pour recueillir la liste des problèmes rencontrés par les travailleurs du secteur : les postes en moins sur la chaîne, les conditions de travail difficiles, les embauches partielles à 4/5e du salaire, les payes ridiculement basses.

Quant à la direction, elle a peut-être trop rapidement cru que les plus jeunes, nombreux dans le secteur, accepteraient sans trop broncher cette nouvelle aggravation des conditions de travail. Nous venons de lui montrer son erreur. Et ce n'est, espérons-le, qu'un début.

Correspondant LO

Clermont-Ferrand

Premier procès de l'amiante en Auvergne

LES PATRONS RESPONSABLES

AFP

Amisol et Everitube : deux usines qui ont utilisé de l'amiante en grandes quantités, dans des conditions incroyables. Elles sont fermées maintenant, mais des travailleurs en sont morts; d'autres sont gravement atteints de cancer caractéristique des suites de l'inhalation de poussières d'amiante.

Pour la première fois, dans la région clermontoise, un procès s'ouvre enfin pour démontrer la responsabilité des employeurs et pour faire obtenir des indemnités à la famille de l'une des victimes.

JUSTICE ET PATRONAT COMPLICES

Atteint d'un cancer de la plèvre, le mésothéliome, typique des conséquences d'avoir respiré la poussière d'amiante, Jean-Michel Méritet est mort en décembre 1996, à 45 ans. Il avait travaillé pendant cinq ans à Everitube, à Saint-Eloy-les-Mines, cité minière dont l'exploitation des mines de charbon avait cessé depuis les années 1970.

Dans cette petite ville située entre Clermont-Ferrand et Montluçon, la société Everitube s'est installée pour utiliser la main-d'œuvre des mineurs, ce qui leur permettait d'aller jusqu'à la retraite. Everitube faisait des plaques et des tuyaux en ciment contenant beaucoup d'amiante. Elle était plus connue sous le nom commercial d'Everit, concurrent d'Eternit – où d'ailleurs des travailleurs ont déposé aussi une plainte auprès du tribunal de Mâcon, plainte examinée par la cour d'appel de Dijon il y a une quinzaine de jours.

Le travail de l'ouvrier décédé consistait à découper des tuyaux en amiante sans la moindre protection. Très malade, il suivait des traitements dans un établissement à Marseille. Il avait décidé de se battre avant de mourir. Ayant constitué un solide dossier, témoignages à l'appui, il avait engagé une procédure devant le tribunal des Affaires sociales (TASS) de Clermont-Ferrand «*pour faute inexcusable de l'employeur*», c'est-à-dire contre Everitube, filiale de Saint-Gobain. Ce gros morceau industriel a réussi à retarder tant et plus l'ouverture du procès, en prétendant qu'il n'y avait pas à l'époque de textes réglementaires obligeant les employeurs à prendre des mesures préventives.

Il s'agit d'une flagrante mauvaise foi pour nier ses responsabilités : c'est depuis 1977 que le mésothéliome est inscrit au tableau des maladies professionnelles. Il aurait donc dû y avoir des mesures de protection et des contrôles.

Le procès aurait dû commencer en janvier 1997. Trop tard pour ce travailleur. De report en report, ce n'est qu'en cette fin d'année qu'il vient de commencer. Et la justice ne se hâte qu'avec lenteur : le délibéré ne sera connu que dans le courant janvier, sans présupposer des suites : appel, etc.

Les avocats patronaux prétendent que les publications de scientifiques ne pouvaient être connues et qu'il n'y avait pas de texte de loi net. Ils plaident donc l'ignorance, donc ils ne sont pas coupables !

Or avec les publications qui se sont multipliées sur ce sujet, avec les dossiers constitués par le Comité Jussieu, on sait la vérité. Dès 1957, le syndicat des patrons britanniques de l'amiante avait reçu des rapports de mise en garde sur les lieux d'implantation des usines et sur les conséquences des dangers de l'amiante. Il suffit d'une faible exposition à la poussière d'amiante, des années plus tard, parfois quinze ou vingt ans pour donner naissance à un cancer de la plèvre pulmonaire, très douloureux, sans thérapeutique efficace, donc mortel.

DES CONDITIONS DE TRAVAIL D'UN AUTRE ÂGE

Avant de mourir, Jean-Michel Méritet avait raconté ce qui se passait réellement à Everitube. Après son décès, ses camarades de travail sont venus témoigner à leur tour et ont agi pour la constitution d'un Comité anti-amiante «*pour prévenir et réparer*». Ils étaient plusieurs dizaines à la séance du tribunal. Ils ont raconté que l'amiante était livré en sacs de jute venant d'Afrique du Sud, d'URSS ou encore du Canada. Vider les sacs, meuler des plaques et des tuyaux se faisait à la main : aucune protection. Ils étaient dans la poussière d'amiante constamment. «*On ne se voyait pas à plus de quelques mètres. Nos bleus étaient blancs comme neige. Il fallait les nettoyer à l'air comprimé. On travaillait sans masque.*»

Ces témoignages sont accablants pour la direction, et sont confirmés par des contrôles de la médecine du travail qui furent effectués en 1977, dans les ateliers d'Everitube. La Caisse d'assurance maladie fit transmettre le rapport aux avocats des travailleurs.

Au vu de ces éléments, la responsabilité pleine et entière de l'employeur est en cause. Comme l'ont expliqué les avocats des salariés : «*Les dangers étaient connus; la réglementation existait. Mais l'information des salariés n'a pas été assurée. Les mesures de protection étaient très insuffisantes, voire inexistantes.*»

C'est pourquoi tout en préparant d'autres dossiers de plaintes, ils réclament pour la famille de l'ouvrier décédé une indemnisation de deux millions de francs, considérant que c'est aussi grave que l'affaire du sang contaminé.

ET LES SCANDALES LIÉS À L'AMIANTE CONTINUENT !

À Clermond-Ferrand, depuis juillet 1996, plusieurs ouvriers et employés ayant travaillé à Amisol ont déposé plainte contre X pour empoisonnement. Amisol fabriquait des produits d'isolation contenant de l'amiante, dans des conditions effroyables, pire qu'à Everitube. Un nombre élevé de décès se sont produits, dus directement à l'amiante, une vingtaine selon les estimations syndicales et le comité anti-amiante.

La direction du CHU a fini par déposer une plainte qui n'en finit pas d'aboutir : lors de la construction du CHU Gabriel-Montpied, à Saint-Jacques, les entreprises ont tout simplement accumulé des quantités énormes de déchets, dans les sous-sols ! Actuellement, un vaste chantier de désamiantage est en cours et comme, selon le tribunal, on ne retrouve pas les entreprises qui ont fait les travaux à l'époque, il y a une trentaine d'années, on ne peut trouver de responsables ! Donc les frais sont en grande partie à la charge du budget du CHU !

Et l'on n'en finit pas de découvrir des constructions encore amiantées : le collège de l'Oradoux, dont la rénovation complète vient de coûter des dizaines de millions à l'État, à la région, etc. Et ces jours-ci, c'est à l'ancien centre de tri postal, juste à côté de la gare SNCF, que l'on a découvert le pot-aux-roses, si l'on peut dire : c'est par hasard qu'un ouvrier travaillant à la démolition du bâtiment, en revenant chercher un soir ce qu'il avait oublié, a vu un chantier quasi clandestin de désamiantage en pleine action ! Aucun des ouvriers employés dans la journée n'avait été informé…

Voilà qui illustre, une fois de plus, la politique criminelle des industriels de l'amiante, et de leurs complices à bien des niveaux de l'État.

Correspondant LO

POUBELLES À TOUS LES ÉTAGES

Les monte-charge du bâtiment de Sèvres ressemblent à tout, sauf à du matériel desservant des services hospitaliers. Quand on les utilise avec des patients, on a un peu honte de leur saleté et de leur décrépitude. Malades, linge propre et sale, poubelles, matériel divers, tout cela circule par les mêmes monte-charge.

L'hygiène devrait être le premier souci à l'hôpital. Mais dans le bâtiment de Sèvres, c'est une autre histoire.

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière
Hôpital Necker (Paris)

Ditechna (Dunkerque)

FIN DE LA GRÈVE

Après dix semaines de grève, les 47 ouvrières de Ditechna (groupe textile Dikson-Constant) ont accepté un protocole d'accord avec la direction. Ce protocole reprend les propositions de la direction présentées le 21 novembre. Le salaire du mois d'octobre versé dès la fin de la grève sera remboursable en treize mois, moins 800 F qui sont payés; le 13e mois est maintenu; le «salaire minimum Dickson» de 41,70 F de l'heure aussi. Mais il ne sera pas revalorisé tant que le SMIC ne l'aura pas rattrapé. Par contre, tous les travaux seront mis au rendement. Et les chronométrages déjà réalisés sont si serrés qu'il sera impossible d'avoir une prime de productivité. Les ouvrières perdent encore 900 à 1 200 F par mois, contre de 1 800 à 2 000 F au début de la grève. Les patrons ont seulement dû en partie reculer devant la détermination des grévistes, leur volonté de populariser leur grève, la solidarité qu'elles ont suscitée parmi des travailleurs et des syndicalistes de la région de Dunkerque.

En fait, la plupart des grévistes ont accepté cet accord parce qu'elles ne veulent plus travailler à Ditechna et elles préfèrent être licenciées tout de suite parce que refusant la modification de leurs conditions de travail et de rémunération. Dans ces conditions, c'est un licenciement du fait de l'employeur, permettant de toucher les indemnités de licenciement. L'accord prévoit que le préavis de deux mois partira du jour de la reprise et pourra ne pas être effectué. Au fil des semaines de grève, le dégoût des ouvrières pour les patrons et les chefs, pour leurs manœuvres et leurs mesquineries, pour la dureté du travail auxquelles elles ont été et vont être soumises leur a fait finalement préférer encore être licenciées.

En tout cas, chapeau à toutes les ouvrières de Ditechna qui ont su tenir au coude à coude pendant 70 jours, en occupant leur usine jour et nuit.

Fonderie THECLA Industries (Delle – Territoire-de-Belfort)

Application de la loi Robien

LA DIRECTION DÉSAVOUÉE

Le 10 octobre, le jour même où patronat, syndicats et gouvernement discutaient des 35 heures, le directeur de la fonderie Thécla de Delle disait aux syndicats : «*Je ne sais pas si la loi Jospin est aussi bien que la loi Robien, mais je me dis : un tiens vaut mieux que deux tu l'auras*». Ces propos étaient tenus pour présenter un projet de réaménagement du temps de travail pour 150 ouvriers du secteur Aluminium. Le patron voulait aller le plus vite possible pour bénéficier des aides gouvernementales et des gains de productivité. Comme aucun syndicat n'a signé l'accord qui était proposé, la direction a organisé un référendum le mercredi 3 décembre après avoir tenté de nous toucher avec ses arguments : la survie de l'entreprise, la concurrence, les clients comme Volkswagen, tout cela exigerait l'ouverture du «temps machine» sept jours sur sept. Tout le monde y trouverait son compte. Selon le patron il y aurait des embauches, une réduction du temps de travail et une augmentation des salaires.

Pour toucher les aides, la direction disait vouloir passer en contrat à durée indéterminée une trentaine d'intérimaires, sur les 70 actuellement dans l'usine et beaucoup depuis plusieurs années. Ce serait tout, donc pas un chômeur de moins. Pire, la veille de sa consultation, la direction en a licencié une dizaine dont certains étaient là depuis 5 ans!

Quant à la réduction du temps de travail, la direction présentait un passage à 34 heures hebdomadaires en moyenne, au prix de devoir travailler en 5 x 8, avec des semaines de 48 h 30 incluant les samedis, des dimanches et des jours fériés à l'usine. On travaille déjà en 2 x 8, en 3 x 8, ou en fixe de nuit, du lundi au vendredi et il y a une petite équipe samedi-dimanche. Côté augmentation de salaire, les 600 ou 800 F avancés par la direction ne correspondaient qu'aux majorations de nuits ou de week-end et il y aurait une perte nette pour ceux actuellement de nuit.

La direction a organisé son vote avec urne et... isoloir dans lequel beaucoup n'ont pas voulu passer, prenant ouvertement devant le chef du personnel un seul bulletin : «contre».

Résultats : 24 pour, 104 contre. À voir les mines déconfites de certains membres de l'encadrement, nous étions d'autant plus contents de cette claque pour le patron.

Correspondant LO

en bref... en bref

EMBAUCHES DÉFINITIVES!

Dans les services surchargés de travail, tels que la cellule BGP ou aux TO entre autres, quand les retards s'accumulent, on embauche des jeunes pour quelques jours, une semaine ou trois, pour aider à écouler le trafic. Et puis ils repartent jusqu'à ce que certains services soient à nouveau engorgés. C'est une histoire sans fin ou sans fond, comme le tonneau des Danaïdes...

Embaucher ces jeunes pour faire le travail en permanence et éviter ces problèmes, c'est pourtant pas compliqué!

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière
Chèques Postaux (Bordeaux)

DIRECTEUR MOBILE

L'ancien directeur de l'usine Maryflo, en Bretagne, que l'on a vu récemment à la télévision et qui ressemble tant à une caricature, s'était fait virer par le personnel qui ne le supportait plus. Il s'est trouvé une nouvelle patronne, dans un autre département, pour apprécier ses méthodes et l'embaucher. Là encore, les ouvrières sous ses ordres n'en veulent pas : une grève a éclaté pour demander son départ.

Ce directeur semble entamer un tour de France propulsé par la colère des salariés. C'est ça, la mobilité...

COUREURS-MOULEURS, MÊME COMBAT

Nous avons tous reçu le catalogue automne-hiver «Renault-Sport», grâce auquel la direction espère nous faire porter les couleurs de Renault.

En introduction, Philippe Bugalski, coureur de rallye, évoque les dures conditions de la compétition : «*Il faut prendre tous les risques pour arracher quelques secondes au chrono*».

En somme, c'est comme nous, camarade coureur : pas facile d'échapper au chrono!

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière *Fonderies du Poitou (Ingrandes)*

PRISE D'OTAGES

Il y a peu, un TGV Genève-Paris est arrivé à destination à 4 h 30 au lieu de 23 heures. Soit avec 5 h 30 de retard. Tombé en panne en rase campagne, le temps de réaction pour envoyer le secours a été assez long.

Mais une fois arrivé à Paris gare de Lyon, les voyageurs n'étaient pas encore au bout de leurs peines. Ils se sont retrouvés enfermés dans la gare qui n'ouvrait qu'une heure plus tard.

Lorsque les cheminots sont en grève, la direction parle toujours de voyageurs «pris en otages» par les grévistes. Cette fois, c'est elle qui les a retenus... Motus et bouche cousue.

UN TRAIN FOU

Un droit d'alerte a été déposé sur tout le parc MF88 la semaine dernière : un train fou a circulé, qui n'avait plus de freinage de service. Ceci est susceptible de se produire sur tous ces matériels. Problème d'ordinateurs, paraît-il.

Pour la direction, y'a pas danger, vu que le freinage d'urgence fonctionne. C'est comme une voiture : tant que le frein à main fonctionne, ça peut rouler.

Jusqu'au jour où...

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière
RATP Réseau Ferré (Paris)

LES PRÉCAIRES DE L'AN 2000?

À Renault Douai, après avoir compressé les temps des pauses, supprimé celle du repas ainsi qu'imposé des samedis au travail, la direction a créé une nouvelle équipe pour sortir ses Mégane.

4 heures par nuit, 16 heures par semaine pour un salaire d'environ 3 500 F.

800 intérimaires seront concernés par ces contrats qui ne permettent pas de vivre décemment.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *Française de Mécanique (Douvrain – Nord)*

ET SI ON TRAVAILLAIT VINGT FOIS MOINS?

Le journal de la mairie de Beauvais du mois de décembre raconte l'histoire de l'usine La Brosse et Dupont. On y apprend qu'il fallait 2 minutes en 1947 pour fabriquer une brosse à dents, et 3 secondes seulement en 1988. La productivité a été multipliée par 20.

Le niveau de vie des ouvriers n'a pas augmenté dans de telles proportions, ni notre temps de travail réduit. Il y a quelque chose qui cloche!

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière
Bosch (Beauvais)

NON À LA FLEXIBILITÉ

Fin novembre, Michelin a précisé aux syndicats sa position sur le temps de travail et les salaires.

Ce milliardaire est prêt à être généreux en réduisant un tout petit peu les horaires, et cela sans baisser les salaires.

Si, si, vous avez bien lu, il est prêt à faire cela! Mais évidemment, il y a un gros MAIS : il exige la flexibilité totale, sans conditions!

Alors, ce qui nous attend, ce sont des horaires modifiables à volonté, avec le risque de samedis travaillés consécutifs et très peu d'embauches.

Michelin annonce la couleur... de quoi voir rouge!

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière
Michelin (Clermont-Ferrand)

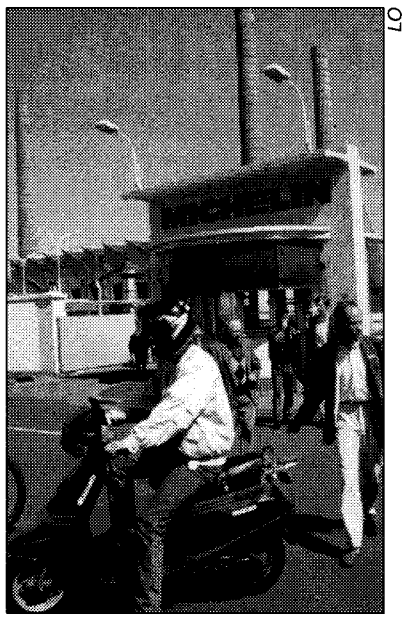

LO

Voir

Marius et Jeannette

De Robert Guediguian

Pour une fois, ce film, c'est l'histoire de gens comme tout le monde, de gens simples. Cela change des problèmes de cœur (voire de c...) du dernier avocat à la mode ou du patron d'entreprise ayant déjà tout gagné.

Marius est vigile dans une cimenterie, Jeannette est caissière dans un supermarché. Leur rencontre démarre plutôt mal puisque Marius surprend Jeannette à prendre deux grands pots de peinture dans la cimenterie désaffectée. Mais au bout du compte, ils vont s'aimer. Et c'est leurs cheminements que raconte Guediguian avec pour toile de fond le quartier de l'Estaque à Marseille.

Bref, on a plutôt un a priori pour ce film. Mais voilà, la mayonnaise (ou plutôt l'aïoli, Marseille oblige) a du mal à prendre. Les personnages n'ont guère d'épaisseur. Guediguian en fait trop avec Jeannette, dont le père par exemple est mort d'un accident dans cette cimenterie, et le père de son fils a été tué sur la Canebière, un échafaudage s'étant effondré sur lui, un jour qu'il était parti acheter des cigarettes... Marius aussi a un passé chargé, on le sent tout au long du film et on le saura à la fin. Passons, pourrait-on dire sur les deux personnages centraux. Il y a l'ambiance et les gens tout autour, l'histoire de trois voisines du quartier de l'Estaque que nous suivons, dont une est au PCF. L'auteur nous montre beaucoup de choses : on se moque du Front National, on dénonce l'intégrisme, on rappelle que les communistes ont connu les camps nazis. Mais là aussi, cela tend à devenir des leçons.

Notons au passage les idées sur le «produisons français» (ici sur la bière française) ou encore le fait de trouver la cimenterie belle et de la comparer à la Cité des Papes pour dire la fierté d'être ouvrier – pourtant, on peut être fier de sa classe et trouver son usine moche ! Mais après tout ce n'est pas le plus gênant : Guediguian nous montre dans ce film, avec ceux qu'il aime, les idées qu'il défend, et c'est son droit. Mais il n'arrive pas à nous faire vraiment croire à ce sympathique couple de l'Estaque.

Marielle LEMONNIER

Lire

Réédition

Le couloir de la mort

de John Grisham

Sa réédition en format de poche peut être l'occasion de découvrir ce roman se déroulant en partie dans le fameux «couloir de la mort» d'une prison américaine, c'est-à-dire l'endroit de la prison où les condamnés à la peine capitale attendent, des années parfois, leur exécution.

A l'heure où le militant noir américain Mumia Abu-Jamal se trouve lui aussi dans un «couloir de la mort» – mais à l'heure aussi où des milliers d'autres, dont le cas a été moins médiatisé, sont dans la même situation – ce roman est, malheureusement, parfaitement d'actualité. Sauf que cette fois, le personnage est tout sauf sympathique : nous sommes dans le Mississipi, et le condamné est un militant forcené du Ku Klux Klan. En 1967, il a participé à un attentat à la bombe contre le cabinet d'un avocat juif d'une petite ville, a été rejugé en 1981 et condamné à mort. Un jeune avocat, Adam, dont on apprend dès le début qu'il est le petit-fils de l'accusé, décide de le défendre et d'essayer par tous les moyens d'obtenir un sursis ou une grâce.

Farouchement antiraciste, ce jeune avocat hait ce grand-père, pour ses idées d'abord – le vieillard ne regrette rien – mais aussi parce qu'il a brisé sa famille et poussé son fils, le père de l'avocat, au suicide. Mais il est encore plus farouchement opposé à la peine de mort, et c'est pour cela qu'il se battra.

Dans ce couloir de la mort, 23 h 30 par jour, les condamnés attendent dans une cellule de deux mètres sur trois. D'ignobles crapules racistes comme Sam, le personnage principal, y côtoient des malades mentaux ou des Noirs qui ont tué poussés par la misère. On découvre la vie de ces hommes, le cérémonial barbare qui précède l'exécution, le cynisme et l'hypocrisie des autorités qui tuent les meurtriers au nom de la loi.

Dans les dix jours qui précèdent l'exécution, Adam va tenter tous les recours, auprès de toutes les cours de justice, pour obtenir une grâce. Dans les dernières heures, la décision ne dépend plus que du gouverneur de l'État, seul habilité à signer un décret de grâce. C'est une véritable canaille, qui ne vaut guère mieux que Sam, et qui ne prendra sa décision qu'au vu des sondages d'opinion, n'ayant en tête que sa prochaine réélection.

Finalement, en plus d'un réquisitoire sans ambiguïté contre la peine de mort, ce livre permet de comprendre certains mécanismes du racisme dans les États du Sud de l'Amérique. Ainsi, Sam n'est pas rentré au « Klan » par conviction, mais presque par atavisme. Dans cette famille, on fait partie du KKK depuis la guerre de Sécession, et le jeune Sam, avant même l'adolescence, a été emmené à son premier lynchage par son père.

Voilà un «best-seller» qui communique son dégoût des idées et des méthodes de l'extrême droite américaine autant que la révolte contre les pratiques barbares de l'État.

Pierre VANDRY

Le couloir de la mort, *de John Grisham, éditions Laffont-Pocket. 555 pages, 58 francs*

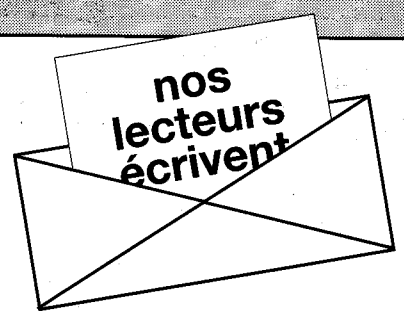

RÉFORMISTE, LE PCF ?

Cher camarades :

Trotskiste depuis 1938, actuellement proche sympathisant de LO, assidu à ses fêtes et depuis longtemps abonné à l'hebdo, je voudrais vous faire part de mon désaccord avec le titre qui barre toute la première page du numéro 1532 daté du 21 novembre : «*Le PCF de Marchais à Hue. Une politique réformiste et non communiste*»

En effet, tout comme les sociaux-démocrates, le PCF pouvait être qualifié de réformiste en 1936 et lors de la Libération (c'est-à-dire alors qu'existaient des perspectives révolutionnaires) et ces deux partis ont alors réalisé effectivement des réformes. En 1968, dans des circonstances analogues, cela n'était déjà plus vrai, le PCF ayant, par peur du mouvement des masses qu'il ne contrôlait que très partiellement, retiré en toute hâte à Grenelle presque toutes les revendications qu'il avançait et consciemment étranglé la grève générale.

Aujourd'hui, le mot même de réforme, employé aussi bien par la droite que par le PS et le PCF, est biaisé car ce que tous baptisent réformes n'est en réalité que liquidation des acquis. (...) Dans ces conditions, présenter le PCF, représenté au gouvernement, comme un parti réformiste, c'est non seulement tout à fait faux, mais encore propre à entretenir les illusions que les dirigeants du PCF eux-mêmes cherchent à répandre parmi leur base.

Plus généralement, le capitalisme tel qu'il est aujourd'hui n'est plus capable de proposer la moindre réforme véritable, fût-elle partielle, aux travailleurs : ce qu'il propose (sans le dire) «*à la veille du deuxième millénaire*» (!), c'est le retour au XIXe siècle. Tel est du moins mon avis, et beaucoup le partagent.

Très fraternellement

G. S. (Allier)

Cher camarade,

Il est tout à fait vrai que «*le capitalisme tel qu'il est aujourd'hui n'est plus capable de proposer la moindre réforme véritable*» améliorant le sort des travailleurs, et cela depuis bien longtemps. Les Partis Communistes se créèrent précisément dans les années vingt en opposition à la politique illusoire des Partis Socialistes d'alors, qui, sous prétexte d'obtenir des «réformes», avaient non seulement renoncé à la perspective de la révolution prolétarienne, mais même à défendre les intérêts de la classe ouvrière, voire s'étaient ouvertement mués en agents du maintien de la société bourgeoise contre les travailleurs.

S'agissant du PCF et de ses dirigeants, ils ont aussi rompu depuis longtemps avec ce qui avait été les buts et la politique des fondateurs du mouvement communiste, et finalement avec les intérêts véritables de la classe ouvrière. Le titre de notre journal que tu contestes ne faisait que constater, à l'occasion de la mort de Georges Marchais, que la politique du PCF n'a plus de communiste que le nom. Cela signifie qu'il a aujourd'hui une politique tout à fait analogue à celle des sociaux-démocrates ou du Parti Socialiste, et bien loin de celle d'un véritable Parti Communiste.

Et, évidemment, dire que le PCF a une politique réformiste ne signifie pas que cette politique mène quelque part, ni que le capitalisme ait l'intention de faire des réformes... autres que celles qui sont dans son intérêt et qui sont pour une grande part un retour en arrière en ce qui concerne les conditions de travail et de vie de la classe ouvrière.

DIEU EST PARTOUT

L'archevêque anglican de Canterbury ayant observé que ses ouailles préféraient, le dimanche précédant le réveillon, fréquenter les magasins plutôt que les églises, a pris des mesures. Il s'est entendu avec des grands magasins pour y faire diffuser messes et chants religieux ce jour-là.

Si Jésus est dans le caddy, on comprend que les Anglais soient amateurs de services... athées.

Corée du Sud

DU MIRACLE ÉCONOMIQUE À LA FAILLITE

Des hommes d'affaires et employés du quartier des affaires de Séoul arborant des sourires du temps du «Miracle».

Gamma

Le groupe Halla (industrie lourde et ciment), le 12e groupe coréen, a fait faillite début décembre. Ce « chaebol » – comme on appelle les conglomérats coréens – s'est vu refuser un sursis de paiement par les banques sur des dettes de plus de 35 milliards de francs. Sa dette totale atteignait l'équivalent de 20 fois son capital.

Cette faillite fait suite à une première série de faillites qui avait débuté en janvier avec celle du groupe Hanbo, le numéro deux coréen de l'acier. Mais elle risque d'être également la première d'une nouvelle série, conséquence directe de la crise financière récente dans le Sud-Est asiatique. Elle souligne le problème de tous les chaebols qui vivent depuis des années sur un endettement démesuré et qui, à la faveur de la crise récente, menacent de plonger toute la Corée dans la banqueroute.

L'ACCORD DU 3 DÉCEMBRE

La Corée du Sud, qui jusque-là avait plus ou moins réussi à résister aux exigences du Fonds Monétaire International (FMI) et de l'impérialisme, américain surtout, a finalement dû céder. C'est le prix de l'accord passé avec le FMI le 3 décembre, grâce auquel la Corée a obtenu une « aide » équivalant à 340 milliards de francs. Cette aide servira avant tout à assurer les intérêts et le remboursement des prêts consentis aux chaebols par les grands de la finance impérialiste – prêts qui s'élèveraient à un total d'environ 600 milliards de francs. Mais en échange la Corée a dû accepter une série de contraintes sévères : flexibilité accrue dans la réglementation du travail, licenciements massifs, fermetures d'entreprises, en particulier dans le secteur financier.

Déjà, avant même sa mise en faillite, le groupe Halla avait annoncé 3 000 suppressions d'emplois sur les 7 500 de sa filiale de construction navale, Halla Heavy Industries, condamnant à la fermeture un chantier naval flambant neuf qui n'avait pas encore construit le moindre navire. Et les faillites futures, comme les exigences du FMI, ne pourront amener que de nouvelles vagues de licenciements. C'est dire que c'est avant tout la population ouvrière coréenne qui va payer très durement les pots cassés.

Autre conséquence des conditions imposées par le FMI, la participation étrangère autorisée dans les grandes entreprises coréennes passera de 26 à 50 %, puis à 55 % en 1999. Cette mesure a été imposée par l'impérialisme qui, en Corée comme dans tous les pays pauvres, veut imposer le démantèlement des contrôles étatiques qui limitaient jusqu'alors la pénétration de ses capitaux, protégeant ainsi l'économie de ses rapines, au moins jusqu'à un certain point.

Les difficultés de l'économie coréenne ont été aggravées par la récente crise financière, mais elles ne datent pas d'aujourd'hui. Cela fait des années que la croissance de l'économie de la Corée du Sud se ralentit, cette croissance rapide des deux dernières décennies qui était jusque-là, selon les « experts », la preuve du dynamisme du marché capitaliste.

LE «TIGRE CORÉEN»

La Corée a certes connu une évolution très rare dans le Tiers Monde, en développant une industrie relativement importante à la faveur de circonstances particulières. Mais le « tigre coréen » – comme l'appelait volontiers une certaine presse – n'en a pas moins toujours été plutôt un tigre de papier.

L'industrie coréenne a en effet été construite d'abord comme annexe de l'industrie japonaise pendant la Seconde Guerre mondiale. Puis, une fois les Japonais partis, les différents régimes dictatoriaux qui se succédèrent la développèrent au moyen d'une intervention étatique systématique, affectant toutes les ressources du pays à la construction d'une économie tournée vers l'exportation et la protégeant par de solides barrières douanières. Les chaebols ainsi créés dans les années 1960 bénéficièrent d'un apport financier quasiment gratuit, de subventions directes de l'État et d'un marché intérieur protégé. L'État prit donc vraiment en main l'économie et à la fin des année 1970 cela aboutit à un développement de l'industrie lourde : chantiers navals, aciéries, usines automobiles, bref tout ce qu'on a invoqué par la suite comme la preuve du passage de la Corée du Sud dans le club des pays industrialisés.

En fait tout cela ne put se faire que grâce à un endettement démesuré de l'économie coréenne, appuyé sur la garantie de l'État, et par des mesures contre toute la population, comme l'utilisation forcée de l'épargne privée, le gel des fonds de retraite, etc. En fait de miracle économique, ce fut un détournement colossal des ressources de toute la population.

Mais il s'agissait également d'une fuite en avant, qui consistait à augmenter sans cesse les capacités de production pour pouvoir réduire les coûts. Et encore fallait-il que les capacités d'absorption du marché mondial suivent. Or cela n'a pas été le cas. Dans un marché mondial en stagnation, la concurrence des trusts impérialistes s'est faite plus brutale et dévastatrice pour l'économie coréenne. Sa croissance a été brutalement ralentie, tandis que ses ressources diminuaient, alourdissant le poids de sa dette au point de le rendre insupportable.

On voit aujourd'hui ce qu'il en était vraiment du mythe du miracle économique coréen. On en est à une gigantesque débâcle économique, débâcle que la population ouvrière risque de payer très cher… à moins qu'elle ne réagisse avec une vigueur dont elle a su faire preuve déjà, ne serait-ce que lors des grèves de l'hiver dernier.

Aline RETESSE

Les brochures du CERCLE LÉON TROTSKY

dernières brochures parues

- Capitalisme et immigration (n°74 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 3 octobre 1997)
- 80e anniversaire de la révolution russe : actulités du communisme face à la mondialisation capitaliste

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995